

L'Ordre du mérite militaire



**Registre
1972-2017**

CONTACTEZ-NOUS

Pour obtenir de l'information au sujet de l'Ordre du mérite militaire, veuillez communiquer avec la Direction – Distinctions honorifiques et reconnaissance (DDHR) :

Direction – Distinctions honorifiques et reconnaissance
Quartier général de la Défense nationale
101, promenade Colonel By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2

www.forces.gc.ca/fr/honneurs-histoire-distinctions/index.page

1-877-741-8332

Pour obtenir de l'information au sujet du Régime canadien de distinctions honorifiques, pour faire remplacer un insigne perdu, volé, détruit ou endommagé de l'Ordre du mérite militaire ou pour obtenir des insignes de revers supplémentaires ou pour signaler le décès d'un membre de l'Ordre, veuillez communiquer avec la Chancellerie des distinctions honorifiques à Rideau Hall :

La Chancellerie des distinctions honorifiques
Rideau Hall
1, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0A1

www.gg.ca

1-800-465-6890

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2017

A-DH-300-000/JD-007

No de cat. D2-369/2017

ISBN 978-0-660-06502-1



Canada

L'Ordre du mérite militaire



**Registre
1972-2017**

Sa Majesté la Reine Elizabeth II, Reine du Canada,
portant ses insignes de Souveraine de l'Ordre du
Canada et de l'Ordre du mérite militaire, dans la
Salle de la tente à Rideau Hall, Fête du Canada 2010



Dédicace

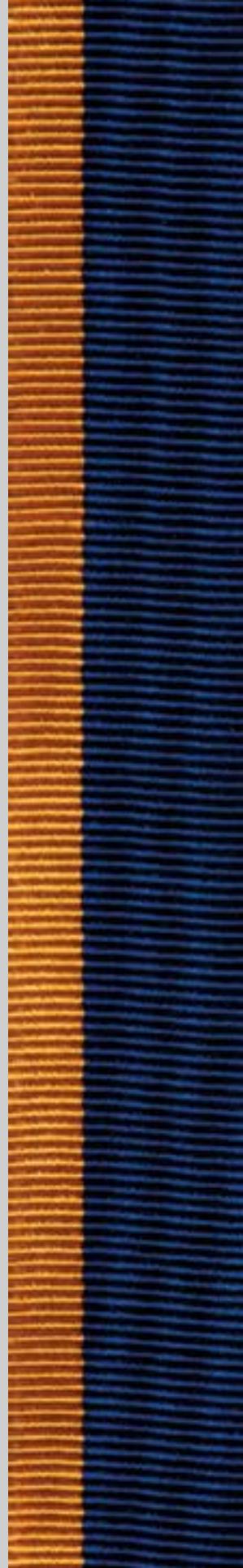


**À tous les membres de l'Ordre du mérite militaire
qui ont consacré leur vie à la défense
de la Couronne et du pays.**

L'Ordre du mérite militaire

Introduction	1
Analyse statistique	15
Insignes de l'Ordre du mérite militaire	52
Dignitaires de l'Ordre du mérite militaire	58
Constitution de l'Ordre du mérite militaire, 2015	62
Glossaire des initiales honorifiques	72
Renseignements généraux	76
Addenda	77
Origine des photographies	77
Autres documents de référence pertinents	77
Remerciements	78
Section centrale	Membres de l'Ordre du mérite militaire (1972-2017)

Introduction



Le Registre de l'Ordre du mérite militaire est publié à l'occasion du 45^e anniversaire de l'institution de l'Ordre, après la publication du livre *L'Ordre du mérite militaire*, de Christopher McCreery, soulignant le 40^e anniversaire de l'Ordre en 2012. La présente publication vise à souligner certains changements qui sont survenus relativement à l'Ordre au cours des cinq dernières années et, ce qui est plus important, à mettre à jour la liste des dignitaires et le registre des membres de l'Ordre afin d'y inclure toutes les admissions et promotions depuis son institution jusqu'à son 45^e anniversaire le 1^{er} juillet 2017.

L'Ordre du mérite militaire a été institué par la reine Elizabeth II le 1^{er} juillet 1972 afin de reconnaître le mérite particulier et les services exceptionnels des membres des Forces armées canadiennes (FAC) de Sa Majesté, autant de la Force régulière que de la Réserve.

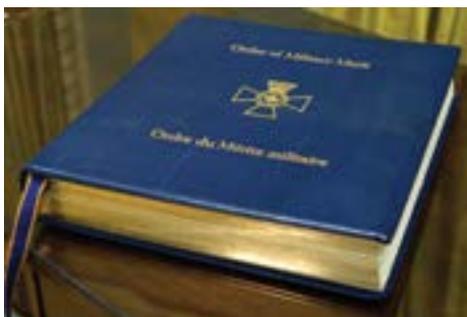


Le gouverneur général et le chef d'état-major de la Défense avec les cinq premiers Commandeurs de l'Ordre du mérite militaire lors de la première investiture de l'Ordre tenue à Rideau Hall le 21 février 1973.

De gauche à droite : le lieutenant-général Gilles Antoine Turcot, CMM, CD, le lieutenant-général Michael Reginald Dare, CMM, DSO, CD, le contre-amiral John Alexander Charles, CMM, CD, Son Excellence le très honorable Daniel Roland Michener, CP, CC, CMM, OOnt, CD, QC, gouverneur général et chancelier de l'Ordre, le général Jacques Alfred Dextraze, CC, CMM, CBE, DSO, CD, chef d'état-major de la Défense et Commandeur principal de l'Ordre, le major-général Norman Lawrence Magnusson, CMM, DFC, CD et le major-général William Arnold Howard, CMM, CD. Le général Dextraze avait été investi en qualité de Commandeur d'office et de Commandeur principal de l'Ordre par le gouverneur général à Rideau Hall le 21 janvier 1973
Photo: Fonds McCreery

Sa Majesté la Reine est Souveraine de l'Ordre, le gouverneur général en est le Chancelier, alors que le chef d'état-major de la Défense en est le Commandeur principal.

L'Ordre du mérite militaire comporte trois grades: Membre, Officier et Commandeur, ce dernier étant le plus élevé. Le nombre d'admissions et promotions faites annuellement représente l'équivalent de 0,1 % de l'effectif total des FAC de l'année précédente. De ce nombre, 5 % sont faits Commandeurs, 20 % sont faits Officiers et 75 % sont faits Membres. Au cours des récentes années, cela s'est traduit par environ 105 admissions et promotions. Depuis l'institution de l'Ordre, le nombre des admissions et promotions s'élève à 4 747.



La couverture du registre officiel de l'Ordre du mérite militaire
Photo: Sgt Johanie Maheu



La première page du registre officiel de l'Ordre du mérite militaire montrant les premiers Commandeurs, dont le très honorable Daniel Roland Michener, CP, CC, CMM, OOnt, CD, QC
Photo: Sgt Johanie Maheu



L'adjudant Joseph Gaetan Philippe Dessureault, Jr., MMM, CD, ajoute sa signature au registre officiel de l'Ordre du mérite militaire suivant la présentation de son insigne de Membre à l'occasion d'une cérémonie à Rideau Hall, le 10 novembre 2016
Photo: Sgt Johanie Maheu

Les **Commandeurs** de l'Ordre sont nommés pour services méritoires exceptionnels rendus dans l'exercice de fonctions comportant de grandes responsabilités. L'interprétation donnée à cette condition est que seuls les officiers généraux peuvent être nommés Commandeurs de l'Ordre.



Le major-général Steven Noonan, CMM, CSM, CD, reçoit son insigne de Commandeur de l'Ordre du mérite militaire des mains de Son Excellence le très honorable David Lloyd Johnston, CC, CMM, COM, CD, gouverneur général et commandant-en-chef du Canada, Rideau Hall, le 8 novembre 2013
Photo : Sgt Ronald Duchesne



Les **Officiers** de l'Ordre sont nommés pour services méritoires exceptionnels rendus dans l'exercice de fonctions comportant des responsabilités. L'interprétation donnée à cette condition est que, généralement, seuls les officiers portant le grade de capitaine de corvette/major jusqu'à celui de capitaine de vaisseau/colonel peuvent être nommés Officiers de l'Ordre.



Le capitaine de frégate Laverne Fleck, OMM, CD, reçoit son insigne d'Officier de l'Ordre du mérite militaire des mains de Son Excellence la très honorable Adrienne Louise Clarkson, CC, CMM, COM, CD, gouverneure générale et commandante-en-chef du Canada, Rideau Hall, le 6 juin 2005
Photo : Sgt Eric Jolin



Les **Membres** de l'Ordre sont nommés pour services exceptionnels ou pour rendement exceptionnel dans l'exercice de leurs fonctions. Selon l'interprétation donnée à cette condition, les militaires du rang (MR) et officiers commissionnés jusqu'au grade de lieutenant de vaisseau/capitaine peuvent normalement être nommés Membres de l'Ordre.



L'adjudant-chef Kenneth Lauder Rerrie, MMM, CD, reçoit son insigne de Membre de l'Ordre du mérite militaire des mains de Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, CC, CMM, COM, CD, gouverneure générale et commandante-en-chef du Canada, Rideau Hall, le 9 novembre 2007
Photo : Cplc Serge Tremblay



Un membre de l'Ordre peut être promu à un grade supérieur lorsque son service méritoire additionnel à un niveau de responsabilité plus élevé le justifie. Dans ces cas-là, le membre promu retourne l'insigne du grade inférieur et porte uniquement l'insigne de taille normale et l'insigne miniature ainsi que l'insigne de revers correspondant au grade plus élevé auquel il a été admis. De plus, il peut seulement utiliser les initiales honorifiques qui correspondent à son nouveau grade. Il est autorisé cependant à porter les emblèmes de son grade actuel et du ou des grades antérieurs sur la barrette ordinaire de l'Ordre. Depuis l'institution de l'Ordre, 102 promotions ont été faites, mais seulement une personne a été admise successivement aux trois grades de l'Ordre, à savoir le général Joseph Gérard Maurice Baril, OC, CMM, MSM, CD, qui était également le Commandeur principal de l'Ordre pendant qu'il occupait le poste de chef d'état-major de la Défense.



Deux insignes de ruban indiquant une promotion d'Officier à Commandeur
Photo: DDHR



Le général Joseph Gérard Maurice Baril, OC, CMM, MSM, CD
Photo: MDN

Les candidatures soumises par la chaîne de commandement sont examinées une fois par an par le Conseil consultatif de l'Ordre du mérite militaire, qui est présidé par le chef d'état-major de la Défense et qui compte parmi ses membres le vice-chef d'état-major de la Défense, les commandants de la Marine royale canadienne, de l'Armée canadienne et de l'Aviation royale canadienne, ainsi que le sous-secrétaire du gouverneur général, Chancellerie des distinctions honorifiques, en tant que représentant du gouverneur général. Le président du Conseil consultatif soumet les recommandations de celui-ci au gouverneur général pour approbation finale au nom de la Reine.

Seule la candidature de membres actifs des FAC (les militaires admissibles sont les membres de la Force régulière, de la Première réserve, du Service d'administration

et d'instruction des organisations de cadets (SAIOC) et des Rangers canadiens) à la date de la réunion du Conseil consultatif peut être examinée en vue de leur admission ou promotion au sein de l'Ordre en tant que Membre, Officier ou Commandeur.

Des membres de la famille royale canadienne peuvent être nommés en tant que Membres, Officiers ou Commandeurs extraordinaires de l'Ordre. Seulement une admission de ce genre a été faite jusqu'à présent, soit celle de l'amiral Son Altesse Royale le prince Philip, duc d'Édimbourg, CP, KG, KT, OM, GBE, AK, ONZ, QSO, GCL, CC, CMM, CD, ADC, qui a été nommé Commandeur extraordinaire de l'Ordre en 2013. De plus, le gouverneur général, en tant que Chancelier de l'Ordre, est également un Commandeur extraordinaire de l'Ordre. Cette catégorie de membres extraordinaires a été ajoutée à l'Ordre le 22 avril 2013, parallèlement à un changement similaire apporté à l'Ordre du Canada. Avant cela, il n'y avait aucune disposition permettant d'admettre des membres de la famille royale aux ordres canadiens, et le gouverneur général était nommé à chaque ordre en raison de son poste de gouverneur général et de chancelier de chaque ordre, mais l'admission se faisait dans la catégorie ordinaire de l'Ordre; son appartenance à celui-ci n'était toutefois pas prise en compte dans les limites quant au nombre d'admissions et de promotions et était par conséquent surnuméraire.



Son Altesse Royale le duc d'Édimbourg, CP, KG, KT, OM, GBE, AK, ONZ, QSO, GCL, CC, CMM, CD, ADC, reçoit son insigne de Commandeur de l'Ordre du mérite militaire des mains de Son Excellence le très honorable David Lloyd Johnston, CC, CMM, COM, CD, gouverneur général et commandant-en-chef du Canada, à Toronto, le 26 avril 2013

Photo : PA

Des membres des forces armées étrangères peuvent être faits membres honoraires de l'Ordre. La seule admission de ce genre à l'Ordre est survenue en 2004, lorsque le général Richard Myers, CMM, CSM, de l'Aviation américaine, est devenu Commandeur honoraire de l'Ordre.



Le général Raymond Roland Joseph Henault, CMM, CSM, CD, chef d'état-major de la Défense présente l'insigne de Commandeur au général Richard B. Myers de l'Aviation américaine, le 1^{er} février 2005 à Washington. Le général Myers fut le premier et demeure le seul membre honoraire de l'Ordre; il avait reçu la Croix du service méritoire (Division militaire) en 2000
Photo: MDN

Les cérémonies d'investiture ont généralement lieu deux ou trois fois par an à Rideau Hall, et à l'occasion à la Citadelle de Québec, où le gouverneur général présente aux militaires nommés ou promus l'insigne de leur grade dans l'Ordre.



Vue d'ensemble de la salle de bal à Rideau Hall pour une cérémonie d'investiture de l'Ordre
Photo: Sgt Ronald Duchesne

Outre le fait d'être autorisés à porter les insignes appropriés et à utiliser les initiales honorifiques correspondant à leur grade dans l'Ordre, les membres de l'Ordre jouissent de privilèges héraldiques. En effet, tout Canadien nommé à l'Ordre peut soumettre une demande au héraut d'armes du Canada en vue de l'octroi d'armoiries personnelles en vertu de la prérogative royale. Tous les membres de l'Ordre peuvent inclure la devise de l'Ordre sur l'anneau qui entoure leur blason et y suspendre leur insigne. De plus, les Commandeurs de l'Ordre peuvent inclure des supports à leurs armoiries.



Les armoiries concédées en 2016 au général Jonathan Holbert Vance, CMM, CSM, CD, chef d'état-major de la Défense et Commandeur principal de l'Ordre du mérite militaire. Les armoiries comprennent des supports auxquels il a droit en tant que Commandeur de l'Ordre, l'anneau et la devise de l'Ordre entourant l'écu et l'insigne de Commandeur de l'Ordre, la Croix du service méritoire (Division militaire) avec barrette, dont il est l'un de cinq récipiendaires, et la Décoration des Forces canadiennes avec deux agrafes
Photo: L'Autorité héraldique du Canada

Depuis 2011, les membres de l'Ordre qui détiennent au moins le grade de capitaine de vaisseau/colonel peuvent se porter volontaire pour agir comme président lors des cérémonies de citoyenneté.



Le colonel Richard Francis Pucci, OMM, CD, Chef de cabinet des Services de santé des Forces canadiennes, préside une cérémonie de citoyenneté
Photo : Domaine public

Tous les privilèges susmentionnés peuvent être exercés dès que la personne est informée officiellement de son admission ou de sa promotion, sauf qu'elle ne pourra pas porter l'insigne de taille normale avant de le recevoir durant la cérémonie d'investiture officielle.

Les membres de l'Ordre font partie d'une société de mérite sélective en reconnaissance de leurs longs services militaires distingués envers la Couronne et le pays. En leur qualité de membres d'une telle société, ils peuvent remettre leur démission ou en être exclus s'ils omettent de respecter le principe de l'honneur. Dans ce cas-là, on parle d'une révocation, et la première fois où c'est arrivé dans l'histoire de l'Ordre était le 22 décembre 2014, quand le gouverneur général a signé une ordonnance mettant fin à l'adhésion du lieutenant-colonel Deborah Lynn Miller en tant qu'Officier de l'Ordre. Elle avait été admise en 2007 et, par la suite, a plaidé coupable à six accusations lors de deux comparutions distinctes en cour martiale, dont la première s'est tenue en 2012 pour cause de falsification de documents

relatifs à son évaluation de la condition physique et, la deuxième, en 2014, à cause du port illégal de médailles et d'insignes. Le Conseil consultatif de l'Ordre a examiné le cas et les arguments présentés par la militaire et a recommandé la révocation de son adhésion au gouverneur général. L'acceptation de cette recommandation par Son Excellence a été publiée dans la *Gazette du Canada* le 6 février 2015 et dans un CANFORGEN à la même date. La seconde instance de révocation concerne l'adjudant-maître (rétrogradé à adjudant) Richard Fancy, qui avait été fait Membre de l'Ordre en 2014. Durant une cour martiale tenue le 27 mai 2016, il a plaidé coupable à trois accusations reliées au port illégal de médailles et d'insignes. Son appartenance à l'Ordre fut révoquée à la suite d'un processus similaire à celui suivi dans le cas de Miller, entrant en vigueur le 3 mars 2017.

Sinon, l'adhésion à l'Ordre dure toute la vie. Les insignes ne doivent pas être retournés au moment du décès du membre et peuvent être conservés par les proches comme patrimoine familial ou on peut en faire don à un musée reconnu.

En plus du lancement du livre de M. Christopher McCreery mentionné plus haut, un certain nombre d'autres initiatives ont été mises en place afin de marquer le 40^e anniversaire de la fondation de l'Ordre en 2012. Un buste de Sa Majesté la Reine, en tant que Souveraine fondatrice de l'Ordre, du sculpteur du Dominion Phil White a été généreusement présenté à l'Ordre par la Monnaie royale canadienne. La sculpture, qui a été dévoilée lors du lancement du livre, le 7 juin 2012, a par la suite été installée de façon permanente dans le grand hall du Quartier général de la Défense nationale à Ottawa. À la même occasion, un nouvel éventail d'articles promotionnels a été présenté afin d'augmenter la visibilité de l'Ordre et de renforcer l'esprit d'appartenance de ses membres. Les articles incluent une assiette Spode à édition limitée et numérotée, une cravate, un foulard, des boutons de manchettes et des verres parmi plusieurs autres. Guthrie Woods Products Ltd. (www.guthriewoods.com/omm) est le fournisseur officiel et une partie des revenus sont versés à des organismes de bienfaisance militaires. La tradition de présenter des presse-papiers de l'Ordre aux membres sortants du Conseil, interrompue au début des années 1990, fut réintroduite. Une nouvelle œuvre musicale fut également commandée. Composée par le capitaine Peter Archibald, CD (retraité), la pièce musicale, intitulée OFFICIUM ANTE COMMODUM, fut interprétée pour la première fois lors de l'investiture du 8 juin 2012 où huit des membres originaux nommés en 1972, incluant la première femme admise à l'Ordre, furent invités afin de marquer l'anniversaire. Ses projets, de même que la présente publication marquant le 45^e anniversaire de l'Ordre, aident à bâtir les traditions et les symboles de cette institution déjà vénérable.

*La devise de l'Ordre est **OFFICIUM ANTE COMMODUM**, ce qui signifie « le service avant soi ».*



Dévoilement du monument commémoratif de Sa Majesté la reine Elizabeth II en tant que Souveraine fondatrice de l'Ordre du mérite militaire. De gauche à droite, le premier maître de 1^{re} classe Joseph Alphonse Robert Cléroux, MMM, CD, l'adjutant-chef des Forces canadiennes, le général Walter John Natynczyk, CMM, CSM, CD, chef d'état-major de la Défense, Monsieur James B. Love, CR, président du conseil d'administration de la Monnaie royale canadienne, et Monsieur Phil R. White, sculpteur du Dominion du Canada
Photo: Cpl Jax Kennedy

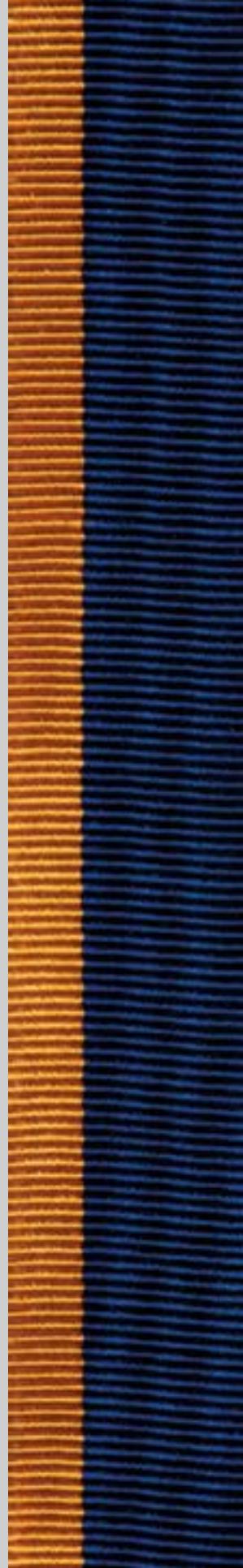


L'œuvre sculpturale à son emplacement permanent au Quartier général de la Défense nationale à Ottawa
Photo: DDHR



Une cravate de l'Ordre, l'un des articles promotionnels créés en 2012
Photo: Guthrie Woods Products Limited

*Analyse
statistique*



L'ensemble des admissions et des promotions au sein de l'Ordre de mérite militaire, de son institution le 1^{er} juillet 1972 à son 45^e anniversaire le 1^{er} juillet 2017, ont été soumises à une analyse, dont les résultats sont décrits ci-dessous, par sujet. Un grand nombre de ces sujets ont également fait l'objet d'un exposé assez approfondi dans le chapitre 3 de la publication originale de *L'Ordre du mérite militaire* de 2012. Ces constatations ne sont pas répétées ici de façon détaillée, mais le présent document fait toutefois le point sur les tendances récentes.



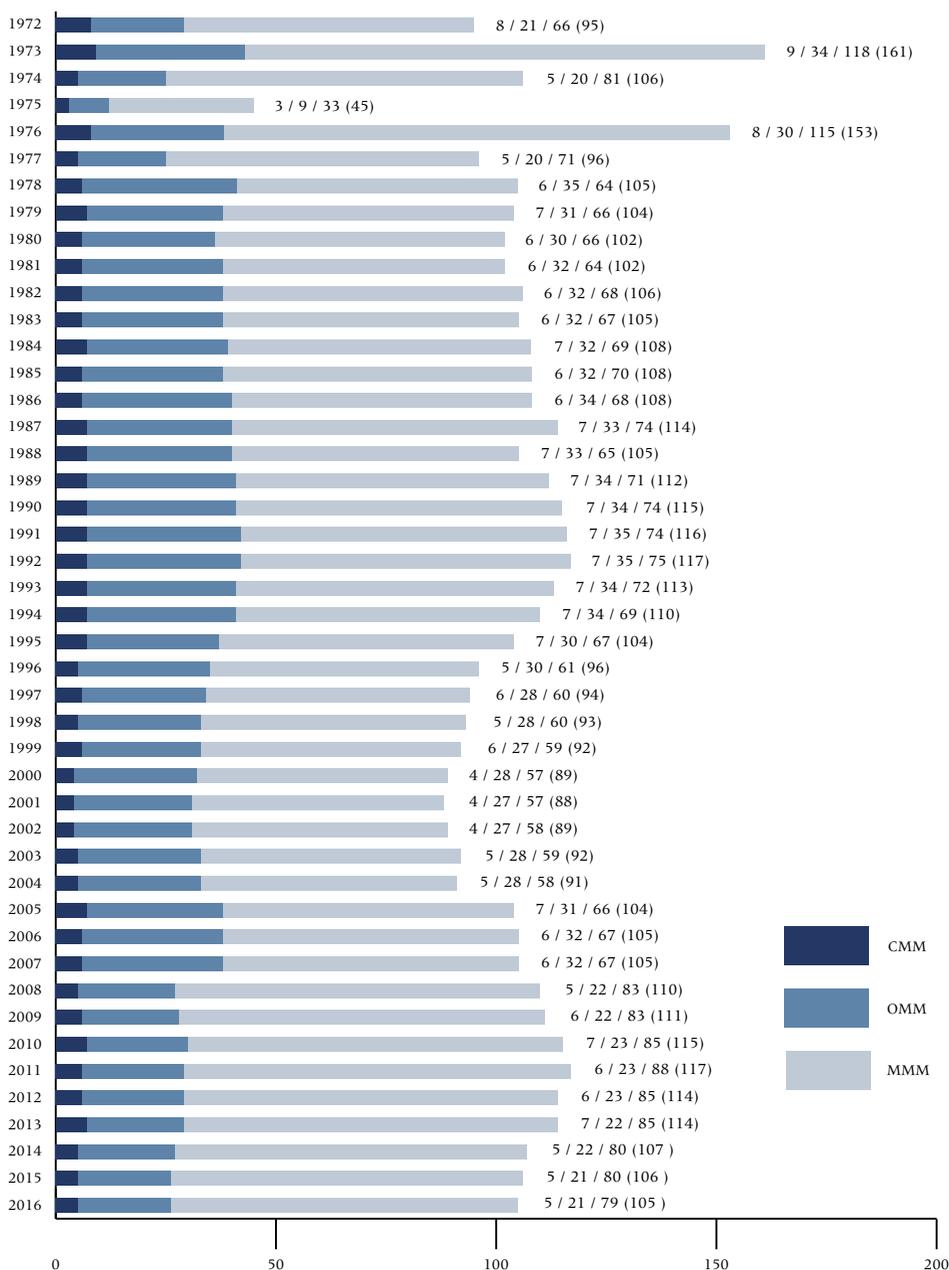
Le major-général Joseph Aimé Jean Yvan Blondin, CMM, CD reçoit son insigne de Commandeur des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 8 juin 2012
Photo: Sgt Ronald Duchesne

Nombre des admissions et promotions

Le nombre annuel des admissions (comprenant les promotions) est dicté par la Constitution de l'Ordre et est limité à 0,1 % des effectifs totaux des FAC de l'année précédente. Cela signifie que le nombre des admissions a varié chaque année en fonction de la taille des FAC au cours des 45 dernières années, comme le montre le graphique plus loin. Au début, seuls les effectifs de la Force régulière et de la Première réserve étaient pris en considération, mais, depuis 2005, les effectifs du SAIOC et des Rangers canadiens y sont également inclus, ce qui a eu pour effet d'augmenter de 13 le nombre des admissions annuelles. À l'intérieur de la limite, 5 % des candidats sont faits Commandeur (CMM), 20 %, Officier (OMM), et 75 %, Membre (MMM), bien qu'entre 1977 et 2007, les proportions étaient de 6 %, 30 % et 64 %, respectivement.

Le nombre total des admissions (incluant les promotions) depuis la création de l'Ordre s'élève à 4 747, soit 272 Commandeurs, 1 271 Officiers et 3 204 Membres. Ces chiffres et les statistiques qui suivent n'incluent pas deux personnes admises qui subséquemment ont démissionné de l'Ordre (l'adjudant-maître I.J. Burridge en tant que Membre en 1974 et le lieutenant-colonel R.J.R. Guilbault en tant qu'Officier en

Nombre annuel de nominations



TOTAL 272 / 1 271 / 3 204 (4 747)

2002), et deux autres nominations qui ont été révoquées (celles du lieutenant-colonel D.L. Miller en tant qu'Officier en 2015 et de l'adjudant R. Fancy en tant que Membre en 2017).

Outre le gouverneur général actuel et les gouverneurs généraux passés qui sont devenus membres de la catégorie extraordinaire de l'Ordre après sa création en 2013, seulement une admission extraordinaire a été faite, soit celle de Son Altesse Royale le duc d'Édimbourg en tant que Commandeur. De même, jusqu'à présent, il n'y a eu qu'une seule admission honoraire, celle du général R. Myers, de l'Aviation américaine, qui a été nommé CMM. Ces deux dernières admissions sont décrites de façon plus détaillée dans l'introduction.

Il y a eu 102 promotions au sein de l'Ordre depuis 1972, 19 de MMM à OMM, et 83 d'OMM à CMM. Comme on l'a mentionné dans l'introduction, seulement une personne a détenu successivement tous les grades de l'Ordre, soit le général J.G.M. Baril.

Il est intéressant aussi de constater que, durant son histoire s'étendant sur 45 ans, il y a eu de nombreuses multiples admissions parmi des couples, frères et sœurs et parents et enfants suivant une carrière militaire. Alors qu'on ne dispose pas de données statistiques précises sur ces cas, il en existe de nombreux exemples. En voici quelques-uns: le sergent S.R. Bajema, MMM, CD, a été admis en 1999, tandis que son épouse, l'adjudant B.J. Bajema, MMM, CD, a été nommée en 2011. Le lieutenant-colonel D.S.C. Mackay, OMM, CD, s'est joint à l'Ordre en 2001, tandis que son



Le vice-amiral Gregory Ralph Maddison, CMM, CSM, CD
Photo: Mat 1 Gerry McGovern



Le contre-amiral Paul Andrew Maddison reçoit son insigne de Commandeur de l'Ordre du mérite militaire des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 11 mars 2011
Photo: Sgt Serge Gouin

épouse, le lieutenant-colonel (major à l'époque) F.L. Chilton-Mackay, OMM, MSM, CD, y a été nommée en 2006. Le brigadier-général H. Jaeger OMM, MSM, CD, a été nommée en 2005 lorsqu'elle était colonel et a été rejointe dans l'Ordre en 2009 par son mari, le brigadier-général C.C. Thurrott, OMM, MSM, CD, qui à l'époque était également colonel. L'adjudant maître M. Davis, MMM, CD, est devenue membre en 2014, tandis que l'adjudant-Chef M. A. Davis, MMM, CD, s'est joint à son épouse au sein de l'Ordre en 2016. Le contre-amiral G.R. Maddison, CMM, CSM, CD, qui a été promu d'OMM à CMM en 1997, a été suivi de son plus jeune frère, le contre-amiral P.A. Maddison, CMM, MSM, CD, qui a également été promu d'OMM à CMM en 2010. Deux autres officiers de marine qui étaient frères sont le contre-amiral N.S. Greenwood, CMM, CD, qui a été promu d'OMM à CMM en 2010, et le capitaine de vaisseau R. Greenwood, OMM, CD, qui a été admis en 2005. Le chef d'état-major de la défense et Commandeur principal de l'Ordre, le général J.H. Vance, CMM, MSC, CD, a été nommé CMM lorsqu'il était lieutenant-général, mais avait été précédé par son père, le lieutenant général J.E. Vance, CMM, CD, en 1983. Le colonel J.A.R. Gardam, OC, OMM, MSM, CD, a été nommé en 1980, tandis que son fils, le contre-amiral D.C. Gardam, CMM, CD, a suivi dans ses traces, d'abord en étant admis en tant qu'OMM en 2006 et puis en étant promu à CMM en 2013. D'autres combinaisons père-fils incluent l'adjudant-chef M.A. Macaulay, MMM, CD, qui a été fait Membre en 1973, et dont le fils, le colonel D.A. Macaulay, OMM, CD, a été fait Officier en 2015, et l'adjudant-maître T.A.A. Daigle, MMM, CD, qui est devenu membre en 1992, tandis que son fils, l'adjudant S.A. Daigle, MMM, CD, a



Le commodore Marta Beattie Mulkins, CD, et le commodore Jeffery Blair Zwick, CD, reçoivent leur insigne d'Officier des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 10 novembre 2016
Photo: Sgt Johanie Maheu

reçu le même honneur en 2015. Également en 2015, deux couples ont été admis à l'Ordre, et c'était la première fois que des conjoints étaient nommés et investis simultanément. Le capitaine de vaisseau M.B. Mulkins, OMM, CD, et le capitaine de vaisseau J.B. Zwick, OMM, CD, qui tous deux ont été promus subséquemment au grade de commodore, et l'adjudant T.L.S. Graham, MMM, CD, et l'adjudant-maître D.J.-P.L. Pignatel, MMM, CD, promus plus tard à adjudant-maître et adjudant-chef, respectivement. Ces quelques exemples montrent à quel point le service militaire et l'excellence caractérisent de nombreuses familles canadiennes et s'y perpétuent.

Représentation des groupes et des branches

Chaque année, l'allocation annuelle est répartie proportionnellement entre les cinq commandements chargés des mises en candidature en fonction de leur poids démographique : Vice-chef d'état-major de la Défense (qui propose les candidatures pour l'ensemble des commandements et groupes plus restreints), Marine royale canadienne, Armée canadienne, Aviation royale canadienne et Commandement du personnel militaire. Même si cette répartition n'est pas exacte puisque deux de ces commandements incluent du personnel des trois éléments, cette façon de procéder permet de s'assurer que le nombre des admissions reflète la proportion approximative des éléments, mais, aspect plus important, que les admissions sont réparties équitablement dans la population des FAC.

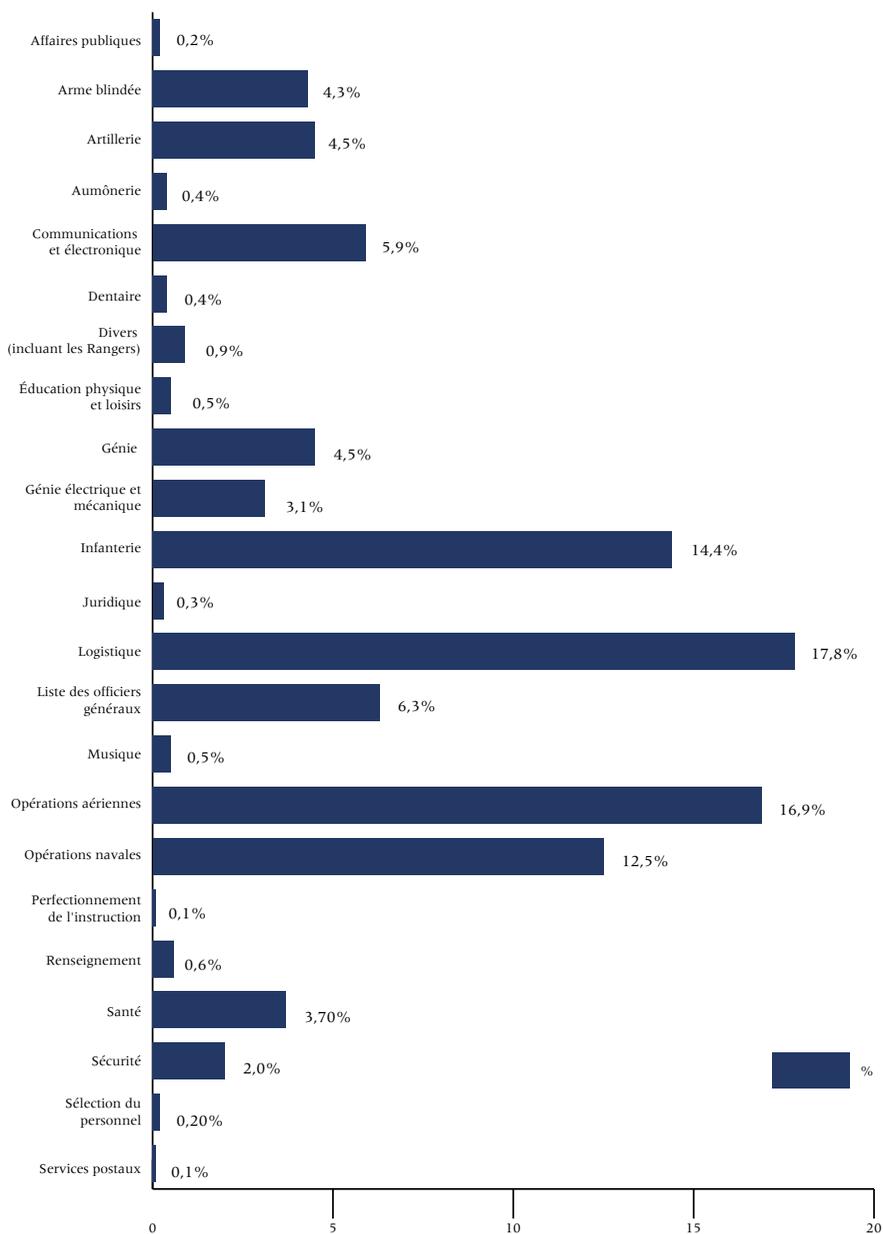
Par exemple, pour le cycle de mise en candidature de 2016, la limite totale fixée était de 105 admissions, dont 5 CMM, 21 OMM et 79 MMM. La nomination des CMM est gérée par le Conseil au moyen d'un processus différent, mais les OMM et les MMM ont été répartis entre les commandements chargés des mises en candidature, sur la base de leurs effectifs respectifs, comme suit :

Commandement	OMM	MMM	TOTAL
VCEMD	7	14	21
MRC	2	9	11
AC	5	36	41
ARC	3	11	14
COMPERSMIL	4	9	13
TOTAL	21	79	100

Il incombe à chaque commandement de s'assurer que ses mises en candidature représentent bien les différentes branches, formations, unités et régions géographiques qui forment son organisation.

Admissions par branche

Il est important de noter que certaines branches ont changé de nom ou ont été fusionnées au fil des ans.



Représentation selon l'élément constitutif

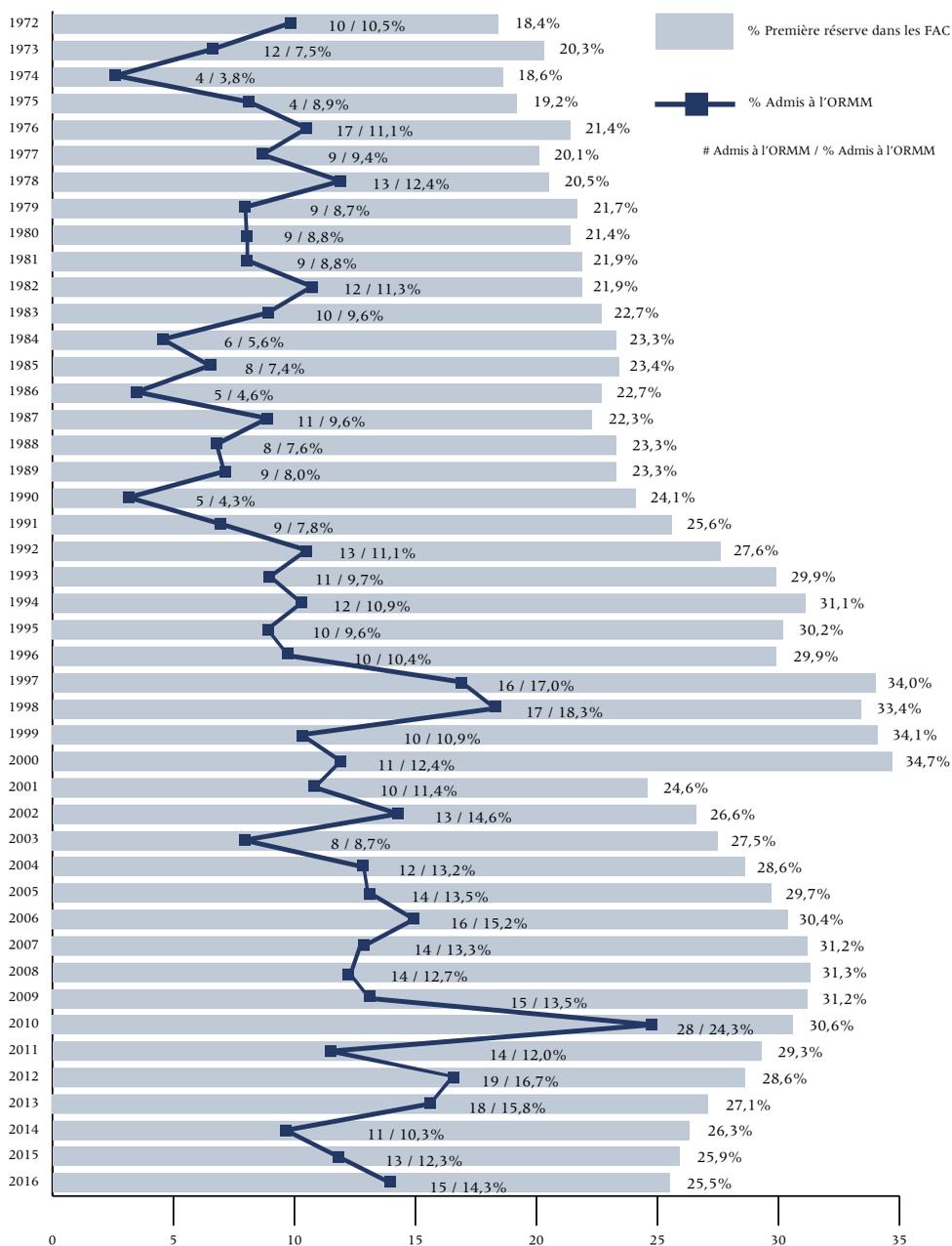
Dans la vaste majorité des cas, ce sont des membres de la Force régulière qui ont été nommés à l'Ordre, et l'objectif d'assurer une représentation appropriée de la Première réserve et des autres éléments constitutifs de la Force de réserve parmi les membres de l'Ordre a systématiquement constitué un défi.

Durant les années initiales de l'Ordre, lorsque la Première réserve représentait environ 20 % des effectifs des FAC, elle a seulement obtenu 10,5 % des admissions en 1972, 7,5 % en 1973 et à peine 3,8 % en 1974. En 1980, la Première réserve représentait 21,4 % des FAC et a obtenu 8,8 % des admissions. L'examen de 2007 de l'Ordre a révélé que la Première réserve constituait alors 31,2 % du total des effectifs des FAC, mais qu'elle continuait d'être sérieusement sous-représentée au sein de l'Ordre, puisque seulement 13,3 % des admissions de cette année étaient des membres de la Première réserve. En 2007, le Conseil a fixé un objectif de 20 % pour les admissions de membres de la Première réserve, mesure qui a eu un effet positif presque immédiatement, puisque la représentation a augmenté légèrement pour passer à 13,5 % en 2009 et a atteint un record de 24,3 % en 2010. Or, la tendance n'a pas duré et, au cours des dernières années, la proportion a été en moyenne de 15 %.



Le major Douglas Michael Thorlakson, MMM, CD, reçoit son insigne de Membre de l'Ordre du mérite militaire des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 10 novembre 2016
Photo : Sgt Johanie Maheu

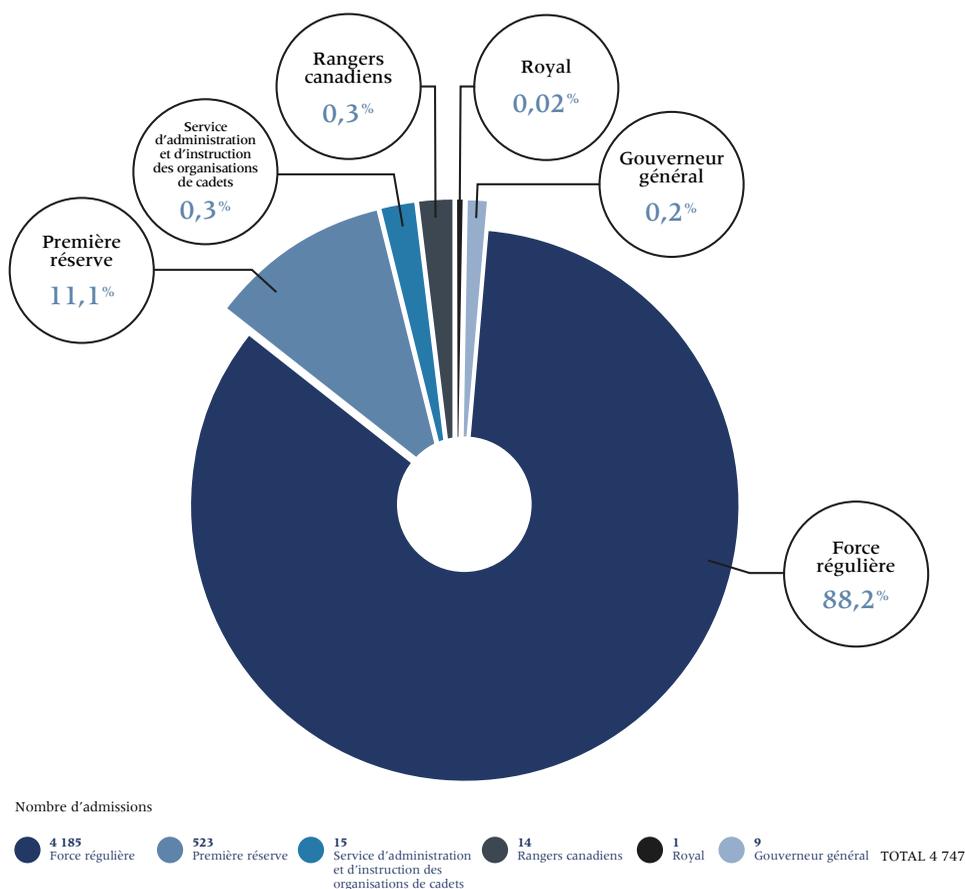
Représentation de la Première réserve dans le temps



De même, tandis que l'on tient compte depuis 2005 du SAIOC et des Rangers canadiens au moment du calcul des effectifs totaux des FAC en vue de l'allocation des admissions à l'Ordre, les admissions au sein de ces groupes n'étaient pas courantes avant que le Conseil décide en 2006 de réserver une admission de MMM par an à chaque groupe. Jusqu'à ce moment-là, seulement quatre membres du SAIOC et un Ranger avaient été admis à l'Ordre. Bien qu'il ait fallu quelques années pour que des candidats soient soumis, ces admissions se font maintenant chaque année, et certains commandements ont même recommandé des membres additionnels du SAIOC et des Rangers canadiens à partir de leurs propres allocations, certaines années.

Jusqu'à présent, 523 membres de la Première réserve ont été nommés à l'Ordre, ce qui correspond à 11,1 % du nombre total d'admissions, tandis que 15 membres du SAIOC (0,3 %) et 14 Rangers canadiens (0,3 %) ont bénéficié du même honneur.

Nominations par élément constitutif



Représentation par grade

Comme on l'expliquait dans la publication originale de 2012 traitant de l'Ordre, la représentation des différents grades a été et continue de représenter un défi. Lorsque l'Ordre a été créé, on a consciemment fait un effort pour s'assurer qu'il serait représentatif de l'ensemble des FAC et notamment de ses divers grades. En effet, dans les quelques premières listes, chaque grade était bien représenté. La liste de 1972 comptait deux matelots de 3^e classe/soldats, cinq matelots de 1^{re} classe/caporaux, sept matelots chefs/caporaux-chefs, 16 maîtres de 2^e classe/sergents, un enseigne de vaisseau de 1^{re} classe/lieutenant et 12 lieutenants de vaisseau/capitaines. Les lignes directrices établissant un lien entre le niveau d'admission et les grades étaient également perçues comme de simples directives et non pas comme de strictes règles, la Constitution de l'Ordre utilisant le niveau de responsabilité et non pas le grade comme critère. Par exemple, 10 lieutenants de vaisseau/capitaines ont été faits OMM directement en 1972. D'autres seraient admis et promus à ce niveau au cours des quelques années qui ont suivi.

En l'espace de quelques années, cependant, on a constaté que ce sont surtout les titulaires des grades supérieurs, tant parmi les officiers que parmi les militaires du rang, qui faisaient l'objet d'une admission, une tendance qui s'est maintenue par la suite. En 1977, on a changé les proportions entre les niveaux de l'Ordre, en les faisant passer de 5 % de CMM, 20 % d'OMM et 75 % de MMM à 6 % de CMM, 30 % d'OMM et 64 % de MMM. Même si cette mesure avait été prise dans l'espoir qu'un plus grand nombre de capitaines et militaires de rang supérieurs pourraient être admis comme OMM ou promus au niveau d'OMM à partir du niveau MMM, elle a eu pour effet l'admission d'un plus grand nombre de titulaires d'un grade d'officier supérieur. Mais même cela n'explique pas le changement dans la composition des MMM au fil des ans et la concentration croissante d'admissions de premiers maîtres de 1^{re} classe/d'adjudants-chefs, qui a suscité des préoccupations dès les années 1980. Au moment de l'examen de 2007, approximativement 15 % des capitaines de vaisseau/colonels actifs étaient membres de l'Ordre, tandis que 59,3 % de tous les officiers généraux avaient reçu le même honneur. Les premiers maîtres de 1^{re} classe/adjudants-chefs, qui représentaient 0,8 % des FAC en 2005, ont obtenu 34,6 % des admissions cette année-là et représentaient 54,5 % des MMM dans la liste. Inversement, les officiers ayant un grade inférieur à celui de capitaine de corvette/major et les militaires de rang ayant un grade inférieur à celui de maître de 1^{re} classe/d'adjutant, qui représentaient 80,3 % de la population des FAC, ne représentaient que 9,6 % des noms dans la liste.

Lorsqu'on examine l'ensemble des membres de l'Ordre, on constate que le grade de premier maître de 1^{re} classe/d'adjutant-chef est le plus commun, puisque 24,2 % des membres de l'Ordre ont ce grade, suivi de celui de premier maître de 2^e classe/d'adjutant-maître à 18 %, puis nettement plus loin, celui de capitaine de corvette/major et de capitaine de frégate/lieutenant-colonel, à 7,8 % et 9,7 %, respectivement. L'Ordre est composé à 41 % d'officiers et à 59 % de militaires de rang.

Au cours des dernières années, on a fait des efforts pour améliorer la représentation, notamment en rétablissant les proportions de 1972 entre les différents niveaux, mais le succès en a été limité. Il reste du travail à faire à cet égard, si l'on veut que l'Ordre continue d'avoir de la signification pour notre entière population des FAC et continue de représenter un honneur accessible à tous les militaires. Il y a des candidats méritoires à tous les grades qui se distinguent parmi leurs pairs, par leur dévouement, leur esprit d'innovation et leur leadership, et le Conseil espère recevoir une plus grande variété de nominations du point de vue du grade.



Le major Paddy Douglass, MMM, CD, reçoit son insigne de Membre de l'Ordre du mérite militaire des mains de la gouverneure générale, Rideau Hall, le 25 juin 2009
Photo : Cplc Jean-François Néron



Le sergent Markussie Qinuajuak, MMM, CD, reçoit son insigne de Membre de l'Ordre du mérite militaire des mains de la gouverneure générale, Rideau Hall, le 26 janvier 2010
Photo : Sgt Serge Gouin

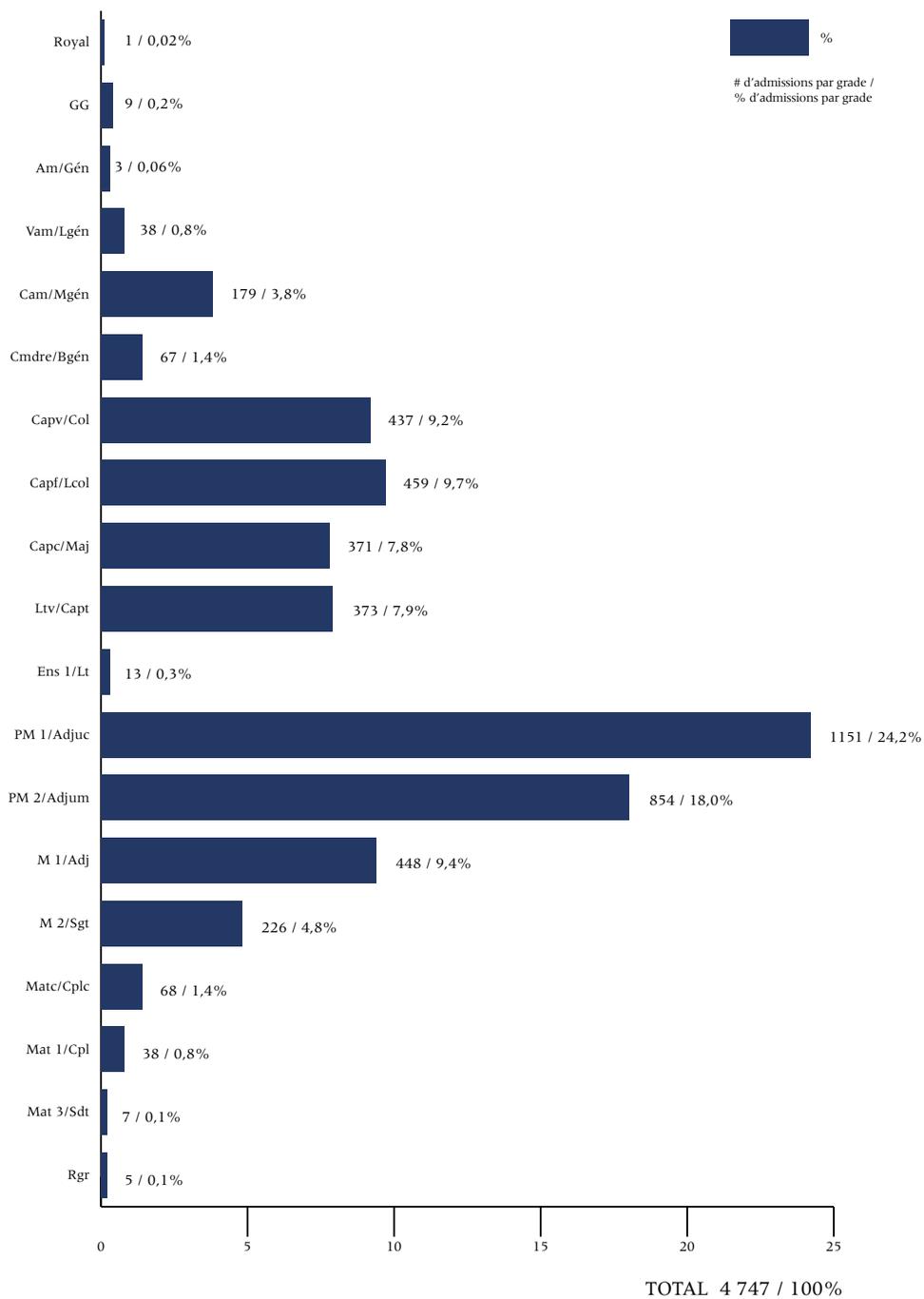


L'adjutant-chef Joseph Claude Chouinard, MMM, CD, reçoit son insigne de Membre de l'Ordre du mérite militaire des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 12 décembre 2012
Photo : Sgt Ronald Duchesne



L'adjutant-maître Trent Donald Doucette, MMM, CD, reçoit son insigne de Membre de l'Ordre du mérite militaire des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 8 juin 2012
Photo : Sgt Ronald Duchesne

Admissions par grade



	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Royal													
GG	1		1					1					1
Am/Gén	2												
Vam/Lgén	2	1			5	2	3	2	2			2	2
Cam/Mgén	3	4			1	2	3	1	2	3	4	3	4
Cmdre/Bgén		4	4	3	2	1		3	2	3	2	1	
Capv/Col	2	6	7	2	11	3	10	10	10	8	7	11	9
Capf/Lcol	4	10	6	6	7	6	11	10	10	12	14	13	12
Capc/Maj	5	13	6	1	12	12	14	11	10	13	10	9	11
Ltv/Capt	12	11	13	9	16	10	11	13	11	8	7	8	8
Ens 1/Lt	1		1		1	1			1			1	
PM 1/Adjuc	10	29	21	8	39	21	21	18	18	24	25	23	26
PM 2/Adjum	12	22	8	4	23	12	17	16	14	14	23	17	18
M 1/Adj	11	18	8	3	12	8	8	7	10	8	9	11	10
M 2/Sgt	16	18	17	6	14	11	4	9	8	5	4	6	5
Matc/Cplc	7	10	9	3	7	6	2	3	4	2			2
Mat 1/Cpl	5	14	4		3	1	1			2	1		
Mat 3/Sdt	2	1	1										
Rgr													
TOTAL	95	161	106	45	153	96	105	104	102	102	106	105	108

1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
					1					1				1		
		1		1				1	1	2	1					
4	5	5	5	6	5	6	6	6	5	3	4	6	4	4	2	4
2	2	1	2		1	3	2		1	1	1		1	1	3	
9	6	15	9	11	8	7	12	12	15	11	10	11	8	11	10	11
12	10	9	12	16	14	13	13	8	13	12	15	9	12	9	14	11
12	16	9	13	8	12	13	9	15	5	7	4	5	8	6	3	5
11	9	12	10	8	9	6	9	8	7	8	3	8	6	9	4	5
24	30	32	26	32	34	28	27	36	31	29	24	28	25	22	26	28
19	18	18	15	16	19	27	25	17	19	20	26	20	19	15	19	15
11	9	10	8	8	11	10	9	9	9	9	4	4	4	6	6	8
3	2	2	3	3	1	1	4	1	3	1	3	3	4	7	1	1
1	1		1	2		1	1		1		1		2			
			1	1		1								1	1	
108	108	114	105	112	115	116	117	113	110	104	96	94	93	92	89	88

2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	TOTAL	%
											1				1	0,02
			1					1							9	0,2
		1													3	0,06
	1			2		1	1			1	1	1	2		38	0,8
4	3	4	6	4	6	4	4	6	6	5	5	4	3	5	179	3,8
	1					1	3	1	2	3	2	1	3	4	67	1,4
8	8	9	12	17	13	14	13	8	10	9	13	12	12	7	437	9,2
13	13	14	12	10	17	4	4	11	7	6	6	7	3	9	459	9,7
6	7	5	7	5	2	12	6	6	5	6	7	7	9	4	371	7,8
6	6	5	8	8	6	7	12	10	8	10	2	6	5	5	373	7,9
		1			1				2		1	1	1		13	0,3
23	29	26	36	29	30	25	17	27	30	29	20	22	19	24	1151	24,2
18	16	21	15	23	17	24	31	23	22	23	30	25	21	18	854	18
10	6	4	5	6	8	10	12	16	19	17	21	15	21	20	448	9,4
1	2		2	1	4	7	8	5	5	4	4	5	4	8	226	4,8
		1								1					68	1,4
						1			1						38	0,8
				1							1	1			7	0,1
								1					3	1	5	0,1
89	92	91	104	105	105	110	111	115	117	114	114	107	106	105	4747	100%

Années de service

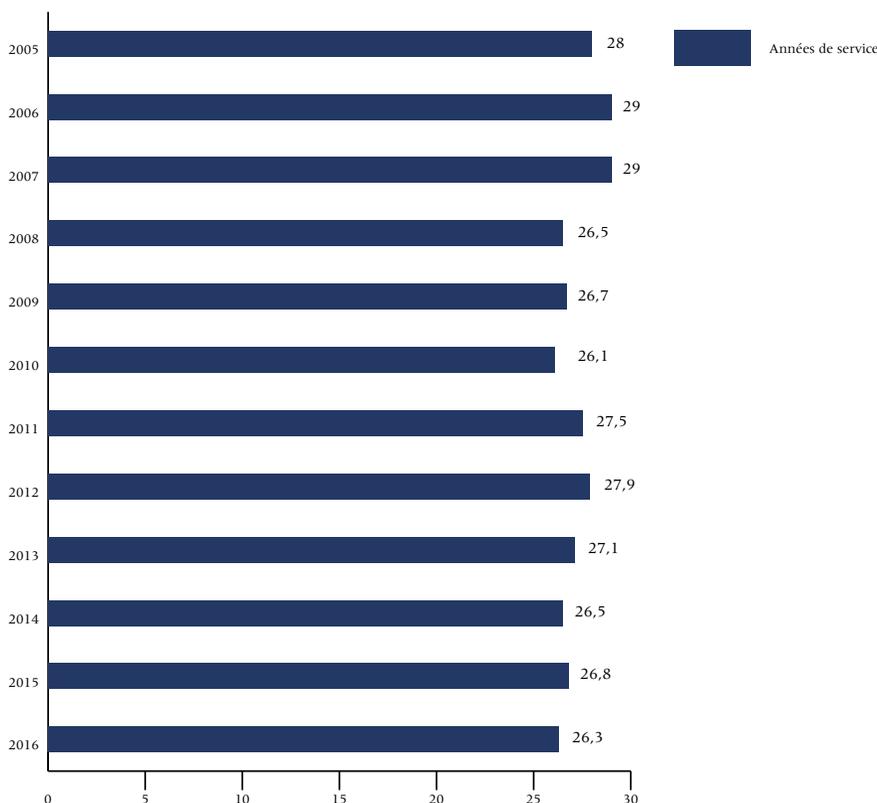
Au Canada, les ordres reconnaissent majoritairement le mérite à long terme et, par conséquent, ce sont généralement des personnes qui possèdent plus d'expérience ou ont un plus grand nombre d'années de service dont la candidature est proposée. Ceci dit, le concept « à long terme » n'a jamais été défini formellement, et plusieurs années ou une décennie peuvent être interprétées comme tombant dans cette catégorie, comparativement à des actions plus limitées dans le temps qui donnent lieu à d'autres formes de reconnaissance. Durant les années initiales de l'Ordre, le nombre moyen d'années de service des candidats était nettement moins élevé qu'il le sera plus tard. Durant la première année de l'Ordre, il y a eu 12 admissions (12,8 %) de militaires qui n'avaient pas encore obtenu leur Décoration des Forces canadiennes, c'est-à-dire qui avaient accumulé moins de 12 ans de service militaire. Quelques années plus tard, il n'y avait que quelques militaires dans cette situation qui figuraient dans chacune des listes et, par la suite, ils sont devenus rares. Cela s'explique par plusieurs facteurs. La concentration accrue d'admissions parmi les grades supérieurs mentionnée plus haut voulait dire aussi que les militaires nommés comptaient un plus grand nombre d'années de service. L'absence d'une autre forme de reconnaissance du mérite à court terme ou soulignant des actions précises signifiait que l'Ordre était utilisé parfois pour reconnaître de tels gestes durant les années initiales; citons, à titre d'exemple, les admissions faites à la suite de la prise d'otages en Iran en 1979-1980. La création de la Mention élogieuse du chef d'état-major de la Défense en 1974, de la Croix du service méritoire en 1984 et de la Médaille du service méritoire en 1991 a fourni une série de distinctions pouvant servir à souligner un service exceptionnel à plus court terme, garantissant que l'Ordre pouvait alors être utilisé strictement pour souligner le mérite à long terme. Or, ces deux facteurs à eux seuls n'expliquent pas la forte augmentation du nombre des années de service des personnes nommées, phénomène qui présente plusieurs inconvénients.

L'admission à un ordre a pour but de reconnaître le mérite d'une personne, mais elle permet aussi à l'État, ainsi qu'à ses citoyens, de mettre en évidence les valeurs qui lui sont chères et dont il fait la promotion, et de créer un exemple, qui incarne ces valeurs, dans l'espoir que d'autres s'évertueront à le suivre en espérant consciemment ou inconsciemment de bénéficier de la même reconnaissance. Si les admissions sont faites juste avant que les membres soient libérés des FAC, leur visibilité en tant que modèle et possible source de motivation pour d'autres militaires se perd. De plus, lorsque les gens sont admis à la toute fin de leur carrière, ils ont rarement l'occasion de servir plus longtemps dans des postes de plus haute responsabilité et de pouvoir faire l'objet d'une promotion au sein de l'Ordre. Les promotions de MMM à OMM étaient beaucoup plus

fréquentes durant les années initiales de l'Ordre, particulièrement parmi les militaires ayant les grades de premier maître de 1^{re} classe/d'adjudant-chef et de lieutenant de vaisseau/capitaine. Avec l'augmentation des années de service des candidats, ces types de promotions sont très rares aujourd'hui.

Après l'examen de 2007, lorsque la moyenne des années de service des militaires nommés était de 28,8 ans, le Conseil a établi une fourchette générale pour le nombre moyen idéal d'années de service des candidats, la fixant de 18 à 23 années de service. Le but est de reconnaître le personnel au sommet de sa carrière plutôt qu'à la fin, afin qu'il puisse servir d'exemple et afin d'accroître ses chances de progresser dans l'Ordre. Tandis que la moyenne a légèrement baissé depuis – elle était de 26,3 années au moment de l'établissement de la liste de 2016 – la cible n'a pas encore été atteinte.

Nombre moyen d'années de service des personnes nommées de 2005 à 2016



Représentation des sexes

Comme les FAC se sont efforcées d'accroître la représentation des femmes dans leurs rangs, on a également eu de la difficulté à atteindre un niveau de représentation des femmes dans l'Ordre qui soit comparable à la réalité démographique des FAC. Cela était particulièrement vrai durant les premières décennies de l'Ordre, lorsque les femmes tendaient à avoir de plus courtes carrières que leurs collègues masculins et avaient donc moins d'occasions de parvenir aux rangs et niveaux de responsabilité supérieurs. Elles étaient également concentrées dans quelques groupes professionnels précis. Par exemple, en 1979, environ 6,2 % des effectifs des FAC étaient des femmes, alors qu'elles ne représentaient que 1,9 % des admissions à l'Ordre. Cette situation a radicalement changé par la suite. En effet, aujourd'hui, les femmes ont de plus longues carrières, sont nommées à des grades plus élevés, et occupent des postes de responsabilité de plus haut niveau et sont présentes dans chaque groupe professionnel des FAC. Ces facteurs, alliés aux efforts faits pour assurer une meilleure représentation dans l'Ordre, ont produit des résultats nettement meilleurs au cours des récentes années. La proportion des femmes a augmenté au point où leur représentation dans l'Ordre correspond pratiquement à leur présence à l'échelle des FAC. En 2016, les femmes représentaient 17 % des effectifs des FAC et ont obtenu 15,2 % des admissions à l'Ordre.

Jusqu'à ce jour, 279 femmes ont été admises ou promues dans l'Ordre, et elles représentent 5,9 % du nombre total des membres. Ce nombre est réparti entre huit Commandeurs (2,9 %), 78 Officiers (6,1 %) et 193 Membres (6,0 %), et inclut les promotions.

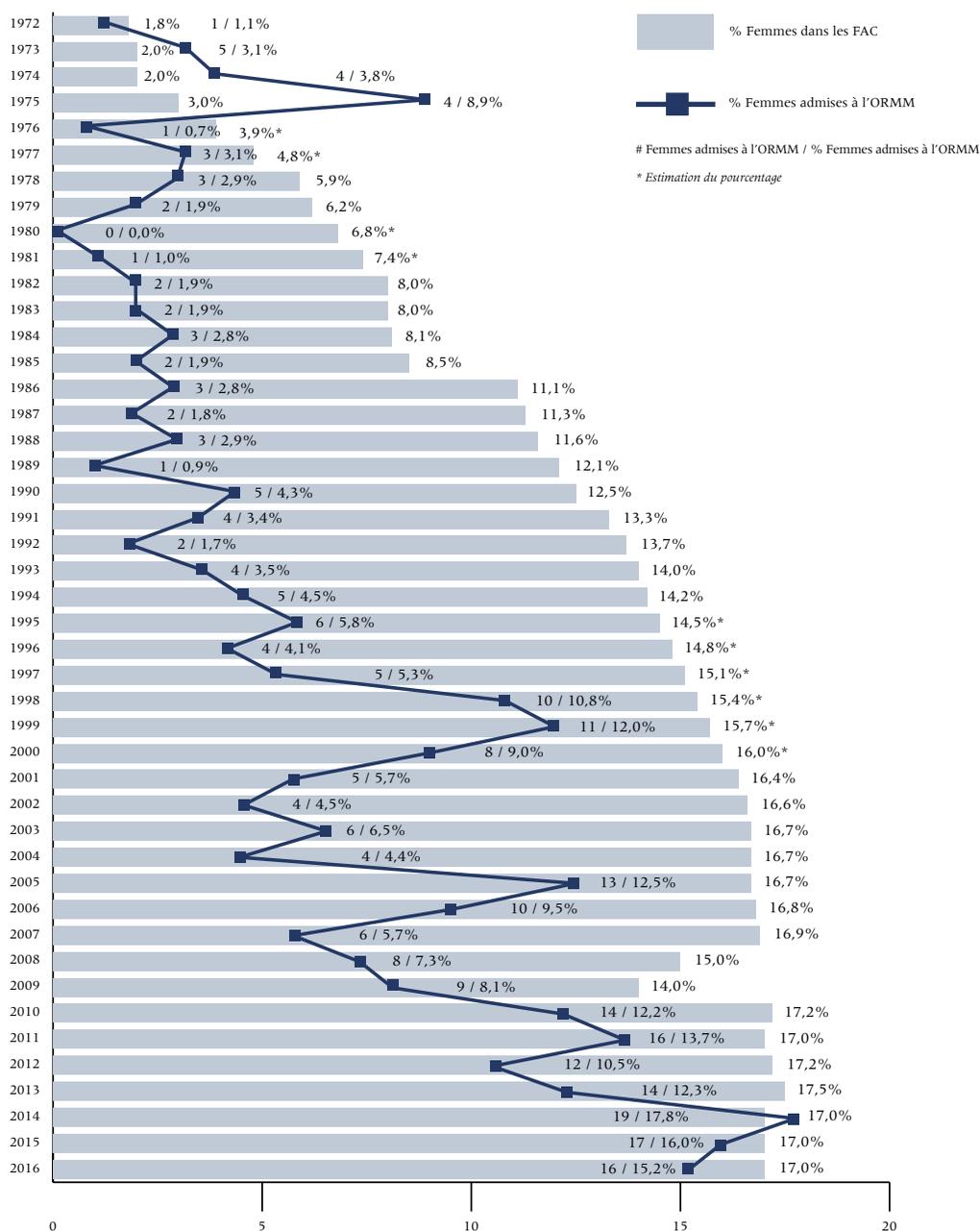


Le premier maître de 2^e classe Pierre Langlois, MMM, CD, reçoit son insigne de Membre de l'Ordre du mérite militaire des mains de la gouverneure générale, Rideau Hall, le 6 juin 2006
Photo : Sgt Eric Jolin



Le major-général Marie Juliette Lise Mathieu, CMM, CD, reçoit son insigne de Commandeur de l'Ordre du mérite militaire des mains de la gouverneure générale, Rideau Hall, le 6 juin 2005
Photo : Sgt Eric Jolin

Admissions par sexe



À part les trois gouverneures générales, seulement cinq femmes ont été nommées CMM, la première étant le commodore L.F. Orthlieb en 1991. Les huit CMM de sexe féminin à ce jour sont :

Le très honorable J.M. SAUVÉ, CP, CC, CMM, CD (1984)

Le commodore L.F. ORTHLIEB, CMM, CD (*retraîtée*) (1991, OMM en 1986)

Le major-général W.A. CLAY, CMM, CD (*retraîtée*) (1995)

La très honorable A.L. CLARKSON, CP, CC, CMM, COM, CD (1999)

Le major-général M.J.L. MATHIEU, CMM, CD (*retraîtée*) (2004, OMM en 1999)

La très honorable M. JEAN, CP, CC, CMM, COM, CD (2005)

Le contre-amiral J.J. BENNETT, CMM, CD (2012, OMM en 2004)

Le lieutenant-général C.T. WHITECROSS, CMM, MSM, CD (2015, OMM en 2003)

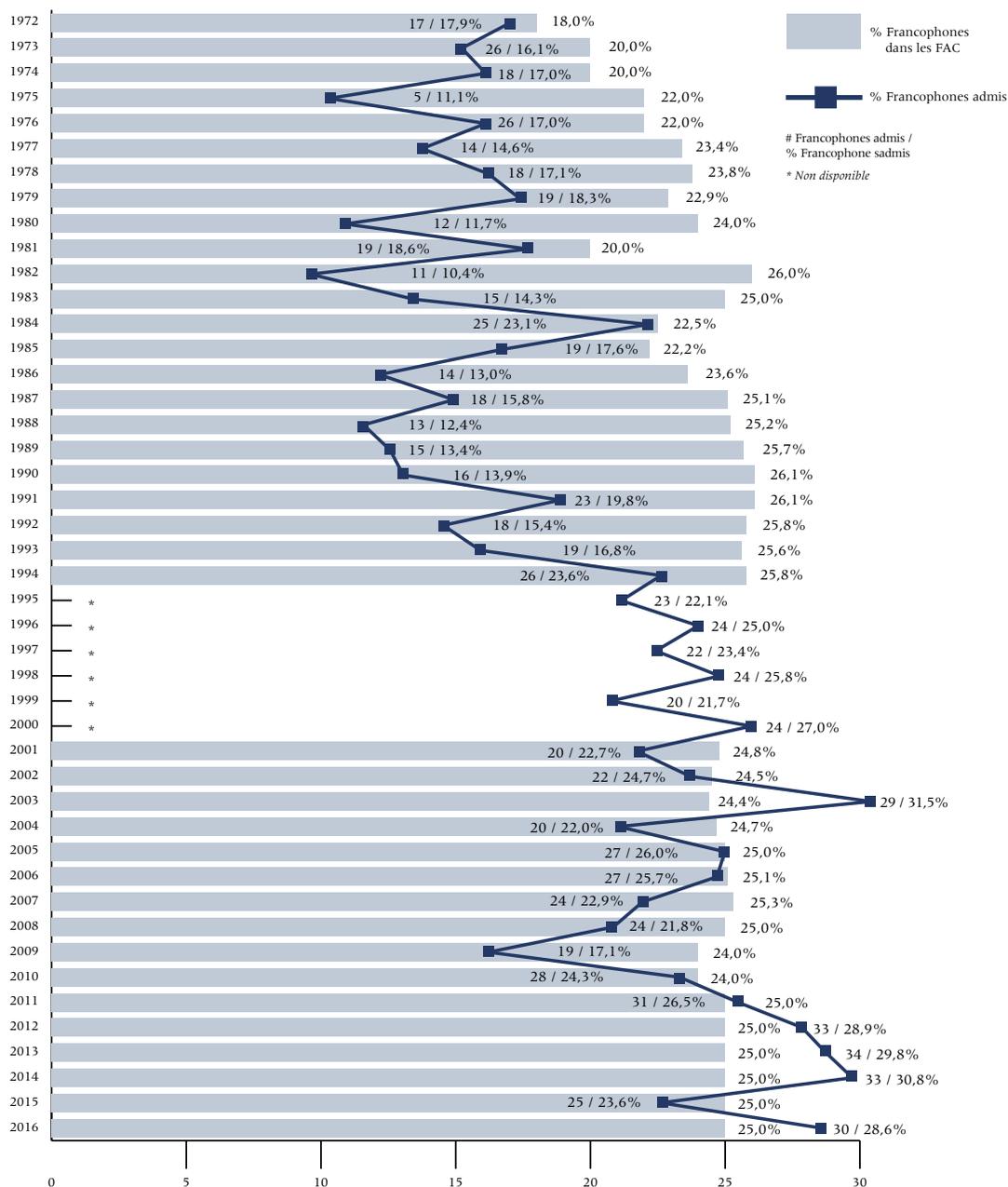
Représentation des groupes linguistiques

La représentation des francophones était problématique durant les premières années de l'Ordre, mais, depuis quelques années, la représentation des groupes linguistiques s'approche de celle dans la population canadienne et de la démographie dans les FAC. Jusqu'à présent, 969 membres dont la première langue officielle est le français ont été admis, ce qui correspond à 20 % des membres de l'Ordre.



L'adjutant-chef Joseph James Paul
Gaudreau, M.M., C.D.
Photo : Cpl Claude Flibotte

Admissions selon la première langue officielle



Combinaisons de distinctions honorifiques

Tous les membres de l'Ordre du mérite militaire ont eu une carrière éminente et il n'est pas rare pour eux d'avoir reçu, soit avant, soit après leur admission à l'Ordre, d'autres distinctions honorifiques, créant parfois des combinaisons intéressantes et peu ordinaires. Outre Son Altesse Royale le duc d'Édimbourg et les gouverneurs généraux, qui occupent une catégorie à part du point de vue des distinctions honorifiques reçues, d'autres membres de l'Ordre détiennent également les distinctions honorifiques suivantes (les listes incluent les plus récents grades et initiales honorifiques connus) :



La Croix de la vaillance et la Croix du service méritorie

L'adjudant-chef B.K. PIERCE,
CV, MMM, CSM, CD



La Croix de la vaillance et la Médaille du service méritorie

L'adjudant-maître K.P. MITCHELL,
CV, MMM, MSM, CD



L'adjudant-chef Bryan Keith
Pierce, CV, MMM, CSM, CD
Photo: DDHR



L'adjudant-maître Keith Paul
Mitchell, CV, MMM, MSM, CD
Photo: DDHR

Plusieurs membres de l'Ordre ont été nommés à l'Ordre du Canada ou à l'un des ordres provinciaux, généralement après leur libération des FAC. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, surtout en ce qui concerne les ordres provinciaux, mais elle renferme quelques exemples :



Le général J.G.M. BARIL,
OC, CMM, MSM, CD (*retraité*)

Le lieutenant-général C.H. BELZILE,
CM, CMM, CD (*retraité*)

Le lieutenant-général J.J.C. BOUCHARD,
OC, CMM, CSM, CD (*retraité*)

Le brigadier-général P. BOUTET,
CM, CMM, CD (*retraité*)



Le lieutenant-général l'honorable R.A.J.L.R. DALLAIRE,
OC, CMM, GOQ, CSM, CD (*retraité*)

Le général A.J.G.D. de CHASTELAIN,
CC, CMM, CD, CH (*retraité*)

Le général J.A. DEXTRAZE,
CC, CMM, CBE, DSO, CD (*retraité*)



Le colonel l'honorable D.S. ETHELL,
OC, OMM, AOE, CSM, CD (*retraité*)

Le lieutenant-colonel G.M. FITZGIBBON,
CM, OMM, CD (*retraité*)

Le contre-amiral W.N. FOX-DECENT,
CM, CMM, OM, CD, QC (*retraité*)

Le colonel J.A.R. GARDAM,
OC, OMM, MSM, CD (*retraité*)

Brigadier Général l'honorable J.J. GRANT,
CMM, ONS, CD (*retraité*)

Le général R.J. HILLIER,
OC, CMM, ONL, CSM, CD (*retraité*)

Le major-général W.A. HOWARD,
CM, CMM, CD, QC (*retraité*)

Le major T.T. ITANI,
CM, OMM, CD (*retraité*)

L'adjutant-chef P. LATULIPPE,
CM, MMM, CQ, CD (*retraité*)

Le major-général B.J. LEGGE,
CM, CMM, ED, CD, QC (*retraité*)

Le major-général R.W. LEWIS,
CM, CMM, CD (*retraité*)

Le général P.D. MANSON,
OC, CMM, CD (*retraité*)

Le commodore l'honorable R.J. MARIN,
CM, OMM, OOnt, CD, QC (*retraité*)

Le colonel A.D.M. MATHESON,
CM, OMM, CD (*retraité*)

Le capitaine K.H. MAYBEE,
CM, OMM, CD (*retraité*)

Le vice-amiral L.E. MURRAY,
CM, CMM, CD (*retraité*)

Le lieutenant-général honoraire R.H. ROHMER,
OC, CMM, OOnt, DFC, CD, QC (*retraité*)

Le lieutenant-général G.A. TURCOT,
CM, CMM, CD (*retraité*)



Le groupe impressionnant de médailles du général Jacques Alfred Dextraze, CC, CMM, CBE, DSO, CD, inclut l'Ordre du service distingué avec barrette, une parmi seulement 18 telles distinctions pour l'Armée canadienne durant la Seconde Guerre mondiale. L'OBE qu'il avait reçu pour son service en Corée fut plus tard élevé au CBE pour bravoure pour la mission au Congo. Il fut fait Compagnon de l'Ordre du Canada en 1978

Photo: R22R



L'Ordre du mérite des corps policiers

L'adjudant-chef H. DUNBAR,
MMM, MOM, CD

Le lieutenant-colonel T.W. KOPAN,
OMM, MOM, CD (*retraité*)



L'Ordre royal de Victoria

Le capitaine de corvette T.J. CHRISTOPHER,
OMM, LVO, CD (*retraité*)

Le major-général J.M.G. CLOUTIER,
CMM, CVO, CD (*retraité*)

Le lieutenant-général G.E.C. MacDONALD,
CMM, MVO, CD (*retraité*)



L'Étoile de la vaillance militaire

L'adjudant J. PINCHIN,
MMM, ÉVM, CD

L'adjudant-maître D.G. SHULTZ,
MMM, ÉVM, CD

L'adjudant-chef R. STACEY,
MMM, ÉVM, CD



L'adjudant Jeremy Pinchin, MMM, ÉVM, CD reçoit son insigne de Membre de l'Ordre du mérite militaire des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 10 novembre 2016
Photo : Sgt Johanie Maheu



L'Étoile du courage et la Croix du service méritoire

Le major-général J.R.A.P. FORAND,
CMM, ÉC, CSM, CD (*retraité*)



L'Étoile du courage et la Médaille de la bravoure

L'adjudant-maître J.J.L.D. ST-LAURENT,
MMM, ÉC, MB, CD (*retraité*)



L'Étoile du courage et la Médaille du service méritoire

Le maître de 2^e classe J.A. LEITH,
MMM, ÉC, MSM, CD (*retraité*)



L'adjudant Joseph Joel Laurent Darcy St-Laurent, ÉC, MB, CD reçoit son insigne de Membre de l'Ordre du mérite militaire des mains du Gouverneur général, Rideau Hall, le 5 mars 2013
Photo: Cpl Roxanne Shewchuk



Le maître de 2^e classe James Anthony Leith, MMM, ÉC, MSM, CD (*retraité*)
Photo: Domaine public



L'Étoile du courage

L'adjudant-maître **P.A. BAIDEN**,
MMM, ÉC, CD *(retraité)*

Le major-général **J.R.A.P.
FORAND**, CMM, ÉC, CSM, CD
(retraité)

Le maître de 2^e classe **J.A.
LEITH**, MMM, ÉC, MSM, CD
(retraité)

Le premier maître de 1^{re} classe
J.L. McINTOSH, MMM, ÉC, CD
(retraité)

L'adjudant-maître **J.J.L.D.
ST-LAURENT**, MMM, ÉC, MB, CD
(retraité)



Le major-général Joseph Robert
Alain Pierre, CMM, ÉC, CSM, CD
Photo: TC Media - Julien Saguez



La Croix du service méritoire et la Médaille de la bravoure

L'adjudant-chef **J.A.E. MACAULEY**,
MMM, CSM, MB, CD *(retraité)*



La Médaille de la vaillance militaire

L'adjudant **T.D. BÉRUBÉ**,
MMM, MVM, CD *(retraité)*

L'adjudant-maître **R.J.
CRANE**, MMM, MVM, CD

L'adjudant-maître **M.W.
JACKSON**, MMM, MVM, CD



L'adjudant Michael William Jackson,
MMV, CD, reçoit son insigne de Membre
de l'Ordre du mérite militaire des mains
du gouverneur général, Rideau Hall,
le 7 novembre 2014
Photo: Sgt Ronald Duchesne



La Médaille de la bravoure

Le caporal-chef

R.J. CAMPBELL,
MMM, MB, CD (*retraité*)

L'adjudant

J.J.M. CHARETTE,
MMM, MB, CD

Le sergent C.H. CLEMENTS,

MMM, MB, CD (*retraité*)

Le major D.C. DUPLISEA,

OMM, MB, CD (*retraité*)

L'adjudant-maître

J.S.M. FOREST,
MMM, MB, CD (*retraité*)

Le capitaine E.J. GAPP,

MMM, MB, CD (*retraité*)

L'adjudant-chef

R.G. GEORGE,
MMM, MB, CD (*retraité*)

Le capitaine J.J. GOETZ,

MMM, MB, CD

L'adjudant-maître

R.A. LANGEVIN,
MMM, MB, CD (*retraité*)

Le major-général G.H.J.

LESSARD, CMM, MB, CD
(*retraité*)

L'adjudant-chef

J.A.E. MACAULEY,
MMM, CSM, MB, CD (*retraité*)

L'adjudant T.J. MILLER,

MMM, MB, CD (*retraité*)

Le sergent J. MITCHELL,

MMM, MB

Le ranger L. PALITUQ,

MMM, MB, CD

L'adjudant-maître

D.R. PARIS,
MMM, MB, CD (*retraité*)

L'adjudant-chef W.L.

SIMPSON, MMM, MB, CD

Le major R.D. SMID,

MMM, MB, CD

L'adjudant-maître

J.J.L.D. ST-LAURENT,
MMM, ÉC, MB, CD (*retraité*)

Le colonel R.T. WITHERDEN,

OMM, MB, CD (*retraité*)



Le colonel Richard Turner Witherden, OMM, MB, CD reçoit son insigne d'Officier de l'Ordre du mérite militaire des mains du Gouverneur général, Rideau Hall, le 5 mars 2013
Photo : Cpl Roxanne Shewchuk

Les membres de l'Ordre qui ont également reçu la Croix ou la Médaille du service méritoire sont trop nombreux à énumérer ici, mais certains ont de rares combinaisons de Décorations pour service méritoire :



La Croix du service méritoire avec barrette

Le brigadier-général S.C. HETHERINGTON,
OMM, CSM, CD

Le major-général J.R.M.G. LAROCHE,
OMM, CSM, CD (retraité)

Le major-général D.J. MILNER,
OMM, CSM, CD

Le général J.H. VANCE,
CMM, CSM, CD



La Croix du service méritoire et la Médaille du service méritoire avec barrette

Le colonel J.M.S. BOIVIN,
OMM, CSM, MSM, CD



La Croix du service méritoire et la Médaille du service méritoire

Le lieutenant-général S.A. BEARE,
CMM, CSM, MSM, CD (retraité)

Le major-général S.J. BOWES,
CMM, CSM, MSM, CD

Le major-général D.A. FRASER,
CMM, CSM, MSM, CD (retraité)

Le major-général J.M. LANTHIER,
OMM, CSM, MSM, CD

Le lieutenant-général l'honorable A.B. LESLIE,
CP, CMM, CSM, MSM, CD, député (retraité)

L'adjudant-chef S.D. STEVENS,
MMM, CSM, MSM, CD



La Médaille du service méritoire avec barrette

Le colonel J.M.S. BOIVIN,
OMM, CSM, MSM, CD

L'adjudant-chef W.J. CRABB,
MMM, MSM, CD

Les membres suivants de l'Ordre ont également été nommés à des ordres britanniques, plus précisément à l'Ordre des Compagnons d'Honneur et à l'Ordre très excellent de l'Empire britannique (division militaire). Ces admissions sont faites à la recommandation du Royaume Uni et approuvées par le gouvernement du Canada, au cas par cas, depuis le 1^{er} juillet 1972, en tant que distinctions honorifiques du Commonwealth. Par conséquent, elles ne sont pas considérées comme des distinctions honorifiques canadiennes, contrairement aux distinctions honorifiques britanniques décernées avant cette date :



Membre de l'Ordre des Compagnons d'Honneur

Le général A.J.G.D. de CHASTELAIN,
CC, CMM, CD, CH (*retraité*)



Membres de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique (division militaire)

Le brigadier-général C.R. KING,
OMM, CSM, CD, MBE (*retraité*)

Le brigadier-général M.G. MacDONALD,
OMM, CD, MBE (*retraité*)

Le lieutenant-colonel R.J. POWELL,
OMM, CD, MBE (*retraité*)

Le lieutenant-général G. REAY,
CMM, CD, MBE (*retraité*)

De nombreux autres membres de l'Ordre ont obtenu des distinctions honorifiques britanniques avant le 1^{er} juillet 1972, à une époque où ces distinctions étaient considérées comme des distinctions canadiennes, puisqu'elles étaient décernées par Sa Majesté le roi ou la reine du Canada, sur avis du gouvernement canadien de Sa Majesté, avant l'institution par le Canada de son propre régime de distinctions honorifiques :



La Croix de George

Le lieutenant-colonel A.R. BUTSON,
GC, OMM, CD (*retraité*)



Les médailles du lieutenant-colonel Arthur Richard Butson, GC, OMM, CD. Il a mérité la Croix de George (initialement la Médaille d'Albert) pour un sauvetage courageux dans une profonde crevasse en Antarctique en 1947. Ses médailles incluent également un rare octroi de la Médaille polaire (avec le ruban blanc) à un Canadien. Il fut fait Officier de l'Ordre du mérite militaire en 1982

Photo : DDHR



Commandeurs de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique (division militaire)

(L'insigne illustré est celui de la Division civile)

Le major-général J.P.-E. BERNATCHEZ,
CMM, CBE, DSO, CD (*retraité*)

Le général J.A. DEXTRAZE,
CMM, CBE, DSO, CD (*retraité*)



Compagnons de l'Ordre du service distingué

Le major-général J.P.-E. BERNATCHEZ,
CMM, CBE, DSO, CD (*retraité*)

Le lieutenant-général M.R. DARE,
CMM, DSO, CD (*retraité*)

Le général J.A. DEXTRAZE,
CC, CMM, CBE, DSO, CD (*retraité*)

Le brigadier-général S.V. RADLEY-WALTERS,
CMM, DSO, MC, CD (*retraité*)



Membres de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique (division militaire)

Le lieutenant-colonel J.P.R.E. BEAUREGARD,
OMM, MBE, CD (*retraité*)

Le colonel M.I. WALTON,
OMM, MBE, CD (*retraité*)



Les médailles du lieutenant-colonel Jean-Paul Roger Edmond Beauregard, OMM, MBE, CD. Un des rares MBE pour bravoure reliés à la mission au Congo, il avait déjà servi en Corée et fut fait OMM en 1982
Photo : DDHR



La Croix du service distingué

Le vice-amiral A.L. COLLIER,
CMM, DSC, CD (*retraité*)

Le capitaine de vaisseau G.H. HAYES,
OMM, DSC, CD (*retraité*)

Le capitaine de vaisseau D.J. KIDD,
OMM, DSC, CD (*retraité*)

Le major-général R.W. TIMBRELL,
CMM, DSC, CD (*retraité*)



La Croix militaire

Le colonel J.R. LECLERC,
OMM, MC, CD (*retraité*)

Le lieutenant-colonel C.V. LILLEY,
OMM, MC, CD (*retraité*)

Le colonel D.G. LOOMIS,
OMM, MC, CD (*retraité*)

Le brigadier-général S.V. RADLEY-WALTERS,
CMM, DSO, MC, CD (*retraité*)

Le lieutenant-colonel W.C. ROBERTSON,
OMM, MC, CD (*retraité*)

Le brigadier-général J.L. SUMMERS,
CMM, MC, CD (*retraité*)



La Croix du service distingué dans l'Aviation

Le lieutenant-général W.K. CARR,
CMM, DFC, CD (*retraité*)

Le lieutenant-général A.C. HULL,
CMM, DFC, CD (*retraité*)

Le major-général N.L. MAGNUSSON,
CMM, DFC, CD (*retraité*)

Le lieutenant-général H. McLACHLAN,
CMM, DFC, CD (*retraité*)

Le colonel A.M. OGILVIE,
OMM, DFC, CD (*retraité*)

Le lieutenant-général honoraire R.H. ROHMER,
OC, CMM, OOnt, DFC, CD (*retraité*)

Le colonel J.L.A. ROUSSELL,
OMM, DFC, CD (*retraité*)

Le général F.R. SHARP,
CMM, DFC, CD (*retraité*)

Le colonel R.D. SHULTZ,
OMM, DFC, CD (*retraité*)

Le colonel J.A. WHITE,
OMM, DFC, CD (*retraité*)



La Croix de l'Aviation

Le major D.M. CAMPBELL,
OMM, AFC, CD (*retraité*)



La Médaille militaire

Le brigadier-général R. BÉRUBÉ,
CMM, MM, CD (*retraité*)

L'adjudant-chef J.R. CHAMPOUX,
MMM, MM, CD (*retraité*)

L'adjudant-maître D.G. LeMOINE,
MMM, MM, CD (*retraité*)

L'adjudant-chef L.J. VALLEE,
MMM, MM, CD (*retraité*)

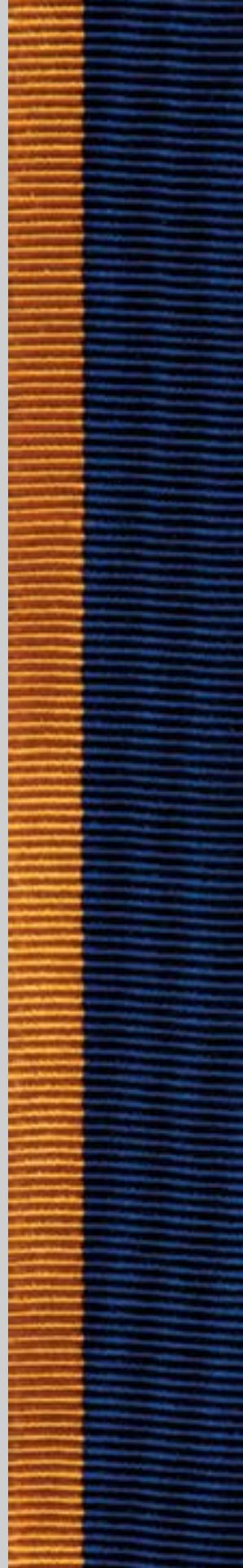


La Médaille de l'Empire britannique (division militaire)

L'adjudant-chef J.C. TRETOWAN,
MMM, BEM, CD (*retraité*)

En plus de recevoir d'autres distinctions honorifiques de la Couronne, de nombreux membres ont également obtenu d'autres distinctions honorifiques du Commonwealth et des distinctions honorifiques étrangères. De plus, certains membres de l'Ordre ont par la suite occupé de hautes fonctions. Il n'y a aucune source officielle pour ces nominations, mais quelques exemples sont fournis ci-après. Certains membres ont été nommés Membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada, comme le **brigadier-général l'honorable G.J. O'Connor**, CP, OMM, CD (*retraité*), qui était le ministre de la Défense nationale en 2006-2007, le **lieutenant colonel l'honorable H.S. Sajjan**, CP, OMM, MSM, CD, député (*retraité*), qui a été nommé ministre de la Défense nationale en 2015 et le **lieutenant-général l'honorable A.B. Leslie**, CP, CMM, CSM, MSM, CD, député, qui a été assermenté au Conseil privé en 2016 en tant que whip en chef du gouvernement. Certains membres de l'Ordre ont été nommés lieutenant-gouverneur d'une province, comme le **colonel l'honorable D.S. Ethell**, OC, OMM, AOE, CSM, CD (*retraité*), qui a été lieutenant-gouverneur de l'Alberta de 2010 à 2015, et le **brigadier-général l'honorable J.J. Grant**, CMM, ONS, CD (*retraité*), qui a été lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse de 2012 à 2017. Le **lieutenant-général l'honorable R.A.J.L.R. Dallaire**, OC, CMM, GOQ, CSM, CD (*retraité*) a été sénateur de 2005 à 2014.

*Insignes de
l'Ordre du
mérite militaire*



L'insigne de l'Ordre du mérite militaire et son procédé de fabrication ont été décrits dans la publication de 2012, mais il convient de souligner que, depuis lors, la Monnaie royale canadienne a commencé à fournir tous les insignes de l'Ordre à la Chancellerie des distinctions honorifiques, en conformité avec le Protocole d'entente conclu entre la Société d'État et Rideau Hall. Tandis que l'aspect de l'insigne demeure inchangé, le nouveau fabricant a modifié certains petits détails. L'émail vitreux a été remplacé par une résine spéciale, et la croix a retrouvé son teint bleu original.



Différences de ton dans l'émail bleu entre un insigne original de Spink (à gauche) un insigne de fabrication commerciale canadienne (au centre) et un insigne fabriqué par la Monnaie royale canadienne (à droite)
Photo : DHHR

Le revers de l'insigne qui était devenu très bombé par le passé et qui s'avérait difficile à monter avec d'autres médailles, est maintenant complètement plat et libre de disque. L'endos est tout simplement fait de métal mat qui porte le numéro d'enregistrement gravé au centre et la marque de la Monnaie royale canadienne gravée sur le bras inférieur de la croix. Certains détails, notamment dans la couronne, sont plus nets et plus fins, car il n'est plus nécessaire de polir l'émail.



Les premiers insignes d'OMM et de MMM fabriqués par la Monnaie royale Canadienne ont été présentés lors de la cérémonie d'investiture du 20 juin 2014 au **capitaine de vaisseau J.R. Auchterlonie**, OMM, CD, et au premier **maître de 1^{re} classe, J.L.P. Auger**, MMM, CD, respectivement.



Le commodore Robert Auchterlonie, OMM, CD reçoit son insigne d'Officier de l'Ordre du mérite militaire des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 20 juin 2014
Photo: Cplc Vincent Carboneau



Le premier maître de 1^{re} classe Pierre Auger, MMM, CD reçoit son insigne de Membre de l'Ordre du mérite militaire des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 20 juin 2014.
Photo: Cplc Vincent Carboneau

Les nouveaux insignes de CMM produits par la Monnaie royale canadienne comprennent désormais de véritables pierres précieuses dans la bande de la couronne et correspondent à celles de l'insigne de Compagnon de l'Ordre du Canada. Il a fallu ajuster légèrement les proportions de la couronne afin de pouvoir intégrer le saphir, deux émeraudes et deux rubis juste au-dessus de l'hermine. Les premiers de ces insignes ont été présentés au **contre-amiral J.E.T.P. Ellis**, CMM, CD, et au **lieutenant-général J.H. Vance**, CMM, CSM, CD, à l'occasion de la cérémonie d'investiture du 26 février 2015.



Détail de la couronne de l'insigne CMM fabriqué à la Monnaie royale canadienne montrant les cinq pierres précieuses
Photo: Sgt Ronald Duchesne



Le contre-amiral Joseph Edward Thomas Peter Ellis, CMM, CD reçoit son insigne de Commandeur de l'Ordre du mérite militaire des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 26 février 2015
Photo: Sgt Ronald Duchesne

Dignitaires de l'Ordre du mérite militaire

SOUVERAINE



CHANCELIER



COMMANDEUR PRINCIPAL



Insignes de l'Ordre du mérite militaire

COMMANDEUR



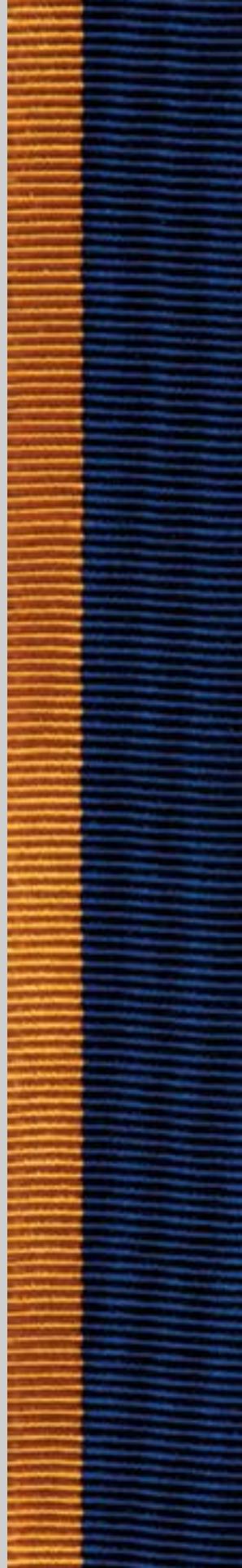
OFFICER



MEMBRE



*Dignitaires
de l'Ordre du
mérite militaire*



Souveraine fondatrice de l'Ordre du mérite militaire

Sa Majesté la reine Elizabeth II, Reine du Canada

Chanceliers

Le très honorable Daniel Roland Michener, CP, CC, CMM, OOnt, CD, QC..... 1972-1974†

Le très honorable Jules Léger, CP, CC, CMM, CD..... 1974-1979†

Le très honorable Edward Richard Schreyer, CP, CC, CMM, OM, CD..... 1979-1984

La très honorable Jeanne Mathilde Sauvé, CP, CC, CMM, CD..... 1984-1990†

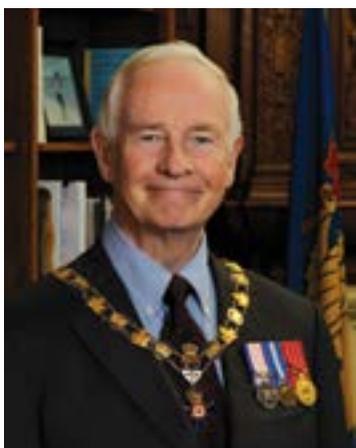
Le très honorable Ramon John Hnatyshyn, CP, CC, CMM, CD, QC..... 1990-1995†

Le très honorable Roméo Adrien LeBlanc, CP, CC, CMM, ON-B, CD..... 1995-1999†

La très honorable Adrienne Louise Clarkson, CP, CC, CMM, COM, CD 1999-2005

La très honorable Michaëlle Jean, CP, CC, CMM, COM, CD 2005-2010

Le très honorable David Lloyd Johnston, CC, CMM, COM, CD..... 2010-



Son Excellence le très honorable David Lloyd Johnston, CC, CMM, COM, CD, gouverneur général et commandant-en-chef du Canada, portant sa chaîne de fonction en tant que Chancelier de l'Ordre du mérite militaire

Photo: Sgt Serge Gouin

Principaux Commandeurs

Le général Frederick Ralph Sharp , CMM, DFC, CD	1972†
Le général Jacques Alfred Dextraze , CC, CBE, CMM, DSO, CD	1972-1977†
L'amiral Robert Hilborn Falls , CMM, CD	1977-1980†
Le général Ramsey Muir Withers , CMM, CD	1980-1983†
Le général Gérard Charles Édouard Thériault , CMM, CD	1983-1986†
Le général Paul David Manson , OC, CMM, CD	1986-1989
Le général Alfred John Gardyne Drummond de Chastelain , CC, CMM, CD, CH	1989-1993
L'amiral John Rogers Anderson , CMM, CD	1993-1994
Le général Alfred John Gardyne Drummond de Chastelain , CC, CMM, CD, CH	1994-1995
Le général Joseph Édouard Jean Boyle , CMM, CD	1995
Le vice-amiral Lawrence Edward Murray , CM, CMM, CD (intérimaire)	1996-1997
Le général Joseph Gérard Maurice Baril , OC, CMM, MSM, CD	1997-2001
Le général Raymond Roland Joseph Henault , CMM, CSM, CD	2001-2005
Le général Rickey John Hillier , OC, CMM, ONL, CSM, CD	2005-2008
Le général Walter John Natynczyk , CMM, CSM, CD	2008-2012
Le général Thomas James Lawson , CMM, CD	2012-2015
Le général Jonathan Holbert Vance , CMM, CSM, CD	2015-



Le général Jonathan Holbert Vance, CMM, CSM, CD, chef d'état-major de la Défense, portant sa chaîne de fonction en tant que Commandeur principal de l'Ordre du mérite militaire, Rideau Hall, le 25 septembre 2015
Photo: Cpl Michael MacIssac

Secrétaires généraux

Esmond Unwin Butler , CVO, OC.....	1972-1985 †
Leopold Henri Amyot , CVO.....	1985-1990
Judith Anne LaRocque , CVO	1990-2000
Barbara Uteck , CVO	2000-2006
Sheila-Marie Cook , CVO	2006-2011
Stephen Wallace	2011-

Secrétaires du Comité consultatif et du Conseil consultatif*

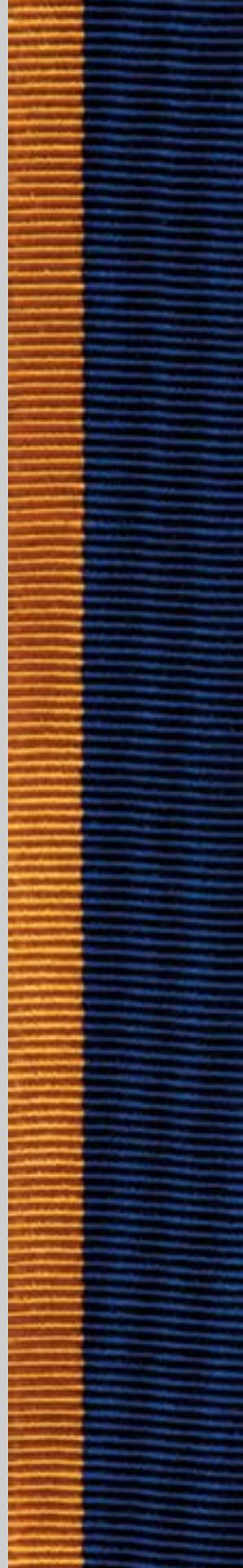
Le lieutenant-colonel Norman Albert Buckingham , CD (<i>retraité</i>).....	1972-1985 †
Le capitaine Mervin Vincent Bezeau , CD (<i>retraité</i>)	1985-1996 †
Le major Beverly R. Brown , CD (<i>retraité</i>).....	1997
Le major Normand Desjardins , CD (<i>retraité</i>).....	1998-2001
Le lieutenant-colonel Joseph Marc André Levesque , OMM, CD (<i>retraité</i>).....	2002-2013
Le lieutenant-colonel Carl Gauthier , MMM, CD	2013-

† Décédés

**Bien que le poste de secrétaire du Comité consultatif (Conseil consultatif depuis 2003) de l'Ordre du mérite militaire ne soit pas prévu dans sa Constitution, il s'agit, depuis 1972, du principal poste administratif qui permet de veiller à ce que le Conseil se réunisse et soit correctement informé.*

Les initiales honorifiques énumérées ici sont celles que détiennent les intéressés au moment de mettre sous presse et, pour les personnes décédées, celles qu'elles détenaient au moment de leur décès.

*Constitution de
l'Ordre du mérite
militaire, 2015*



Constitution

DÉFINITIONS

1. Les définitions qui suivent s'appliquent à la présente constitution.

« **Commandeur** » Commandeur de l'Ordre. (*Commander*)

« **Conseil** » Le Conseil consultatif constitué par l'article 7. (*Council*)

« **Membre** » Membre de l'Ordre. (*Member*)

« **membre des Forces canadiennes** » Officier ou militaire du rang, au sens de la *Loi sur la défense nationale*. (*member of the Canadian Forces*)

« **Officier** » Officier de l'Ordre. (*Officer*)

« **Ordre** » L'Ordre du mérite militaire. (*Order*)

« **Secrétaire général** » Secrétaire général de l'Ordre. (*Secretary General*)

COMPOSITION

2. L'Ordre se compose de Sa Majesté la Reine, du gouverneur général du Canada, du chef d'état-major de la défense et des commandeurs, officiers et membres, des commandeurs, officiers et membres extraordinaires et des commandeurs, officiers et membres honoraires.

ADMINISTRATION

3. (1) Sa Majesté la Reine est Souveraine de l'Ordre.
(2) Le gouverneur général du Canada est chancelier de l'Ordre et commandeur extraordinaire.
(3) Le chef d'état-major de la défense est le commandeur principal de l'Ordre et commandeur.
(4) Au terme de son mandat, le gouverneur général cesse d'agir en tant que chancelier de l'Ordre; il demeure toutefois commandeur extraordinaire.

- (5) La nomination à titre de commandeur de tout gouverneur général ou de tout ancien gouverneur général est réputée être une nomination à titre de commandeur extraordinaire.
 - (6) Au terme de son mandat, le chef d'état-major de la défense cesse d'agir en tant que commandeur principal de l'Ordre; il demeure toutefois commandeur.
4. Le chancelier est chargé de l'administration de l'Ordre.
5. Le secrétaire du gouverneur général est le secrétaire général de l'Ordre et, à ce titre :
- (a) il tient les registres de l'Ordre et du Conseil;
 - (b) il prend les dispositions nécessaires pour la remise des insignes;
 - (c) il remplit, à la demande du gouverneur général, toute autre fonction relative à l'Ordre.
6. (1) Le gouverneur général peut nommer tout fonctionnaire qu'il estime nécessaire pour l'administration de l'Ordre.
- (2) Une personne n'appartient pas à l'Ordre du seul fait qu'elle fait partie du Conseil ou est fonctionnaire de l'Ordre.

CONSEIL

7. Est constitué le Conseil consultatif de l'Ordre composé :
- (a) du chef d'état-major de la défense, qui en est le président;
 - (b) d'une personne nommée par le gouverneur général;
 - (c) de quatre autres personnes membres des Forces canadiennes nommées par le chef d'état-major de la défense.
8. Le Conseil :
- (a) examine les candidatures de personnes de mérite proposées en vertu du paragraphe 10(1), en vue de leur nomination au grade de commandeur d'officier ou de membre de l'Ordre;
 - (a.1) examine les candidatures de personnes de mérite proposées en vertu du

paragraphe 10(2.1), en vue de leur nomination au grade de commandeur, d'officier ou de membre extraordinaire de l'Ordre;

- (b) examine les candidatures de personnes de mérite proposées en vertu du paragraphe 10(3), en vue de leur nomination à un grade honorifique de l'Ordre;
- (c) dresse la liste des candidats qui, à son avis, sont les plus méritants dans chacune des divisions visées aux alinéas a), a.1) et b) et la présente au chef d'état-major de la défense;
- (d) fait au chef d'état-major de la défense des recommandations relativement à toute autre question dont ce dernier le saisit.

ADMISSIBILITÉ

- 9. (1) Seuls les membres des Forces canadiennes peuvent être nommés commandeurs, officiers ou membres de l'Ordre.
- (2) En sus du gouverneur général et de tout ancien gouverneur général, seul un membre de la famille royale peut être nommé commandeur, officier ou membre extraordinaire.
- (3) Seuls les membres d'une force étrangère présente au Canada, au sens de la *Loi sur les forces étrangères présentes au Canada*, peuvent être nommés commandeurs, officiers ou membres honoraires de l'Ordre, en reconnaissance de services rendus au Canada ou aux Forces canadiennes dans l'exercice de fonctions militaires.

MISE EN CANDIDATURE ET NOMINATION

- 10. (1) Tout membre des Forces canadiennes peut proposer au chef d'état-major de la défense la candidature d'un autre membre des Forces canadiennes en vue de sa nomination au grade de commandeur, d'officier ou de membre de l'Ordre.
- (2) Le chef d'état-major de la défense transmet au Conseil, pour examen, la liste des membres des Forces canadiennes dont la candidature a été proposée.
- (2.1) Le chef d'état-major de la défense peut proposer au Conseil, pour examen, la candidature d'un membre de la famille royale, en vue de sa nomination au grade de commandeur, d'officier ou de membre extraordinaire de l'Ordre.

- (3) Le chef d'état-major de la défense peut proposer au Conseil, pour examen, la candidature de membres d'une force étrangère présente au Canada, au sens de la *Loi sur les forces étrangères présentes au Canada*, en vue de leur nomination à un grade honorifique de l'Ordre.
- (4) Le Conseil remet au chef d'état-major de la défense la liste des candidats qu'il a dressée et ce dernier recommande ces candidats au gouverneur général.
- (5) Chaque année, le gouverneur général peut nommer au grade de commandeur, d'officier ou de membre un nombre de personnes admissibles ne dépassant pas un 0,1 % de l'effectif moyen des Forces canadiennes de l'année précédente.

COMMANDEURS

11. Les nominations au grade de commandeur, de commandeur extraordinaire et de commandeur honoraire sont faites en reconnaissance de services méritoires exceptionnels rendus dans l'exercice de fonctions comportant des responsabilités élevées.
12. Chaque année, le gouverneur général peut nommer au grade de commandeur un nombre de personnes admissibles ne dépassant pas 5 % du nombre total des personnes admissibles prévu au paragraphe 10(5) pour l'année.
13. Le gouverneur général ne peut nommer qu'un commandeur honoraire par année.

OFFICIERS

14. Les nominations au grade d'officier, d'officier extraordinaire et d'officier honoraire sont faites en reconnaissance de services méritoires exceptionnels rendus dans l'exercice de fonctions comportant des responsabilités.
15. Chaque année, le gouverneur général peut nommer au grade d'officier un nombre de personnes admissibles ne dépassant pas 20 % du nombre total de personnes admissibles prévu au paragraphe 10(5) pour l'année.
16. Le gouverneur général ne peut nommer qu'un officier honoraire par année.

MEMBRES

- 17.** Les nominations au grade de membre, de membre extraordinaire et de membre honoraire sont faites en reconnaissance de services exceptionnels ou d'un rendement exceptionnel dans l'exercice des fonctions.
- 18.** Chaque année, le gouverneur général peut nommer au grade de membre un nombre de personnes admissibles ne dépassant pas la différence entre les nombres suivants :
- (a)* le nombre total des personnes admissibles prévu au paragraphe 10(5) pour l'année;
 - (b)* le nombre total des personnes nommées au grade de commandeur et d'officier pour l'année.
- 19.** Le gouverneur général ne peut nommer qu'un membre honoraire par année.

NOMINATIONS ULTÉRIEURES

- 20. (1)** Le gouverneur général peut élever sur la recommandation du chef de l'état-major de la défense et avec le consentement de l'intéressé :
- (a)* tout membre, au grade d'officier ou de commandeur;
 - (b)* tout officier, au grade de commandeur.
- (2)** La personne élevée à un grade supérieur a le droit de porter l'insigne de ce grade et de faire suivre son nom des lettres y correspondant.
- (3)** Nul ne peut :
- (a)* faire l'objet de plus d'une nomination à un grade de l'Ordre à la fois;
 - (b)* faire suivre son nom des lettres correspondant à son ancien grade de l'Ordre ni en garder l'insigne.

NOMINATIONS

- 21. (1)** Les nominations à un grade de l'Ordre sont faites par un acte signé par le gouverneur général et revêtu du sceau de l'Ordre.

- (2) Toute nomination prend effet à la date de l'apposition du sceau, à moins qu'une autre date de prise d'effet ne soit précisée dans l'acte.

DÉSIGNATIONS, INSIGNES ET ARMOIRIES

22. (1) Les commandeurs, officiers et membres peuvent :

- (a) porter l'insigne que le gouverneur général prescrit par ordonnance;
- (b) solliciter du héraut d'armes du Canada la concession d'armoiries qui peuvent, dans le cas des commandeurs, inclure des supports;
- (c) faire figurer autour de l'écu de leurs armes l'anneau et la devise de l'Ordre et y suspendre le ruban et l'insigne de leur grade;
- (d) faire suivre leur nom des lettres correspondant à leur grade, à savoir :
 - i. « C.M.M. » pour les commandeurs,
 - ii. « O.M.M. » pour les officiers,
 - iii. « M.M.M. » pour les membres.

(1.1) Les commandeurs, officiers et membres extraordinaires peuvent :

- (a) porter l'insigne que le gouverneur général prescrit par ordonnance;
- (b) faire figurer autour de l'écu de leurs armes l'anneau et la devise de l'Ordre et y suspendre le ruban et l'insigne de leur grade;
- (c) faire suivre leur nom des lettres prévues à l'alinéa (1)d) qui correspondent à leur grade.

(2) Les commandeurs, officiers et membres honoraires peuvent :

- (a) porter l'insigne que le gouverneur général prescrit par ordonnance;
- (b) faire suivre leur nom des lettres prévues à l'alinéa (1)d) qui correspondent à leur grade.

23. Les insignes de l'Ordre se portent dans l'ordre prescrit et de la façon prévue dans les publications de la Chancellerie des distinctions honorifiques.

24. (1) Sauf disposition contraire des ordonnances, les insignes de l'Ordre demeurent la propriété de celui-ci.

- (2) S'il démissionne de l'Ordre ou si sa nomination fait l'objet d'une ordonnance de révocation, le commandeur, l'officier ou le membre, le commandeur, l'officier ou le membre extraordinaire ou le commandeur, l'officier ou le membre honoraire remet son insigne au secrétaire général.

FIN DE L'APPARTENANCE À L'ORDRE

25. (1) L'appartenance à l'Ordre prend fin dans les cas suivants :

- (a) l'intéressé décède;
 - (b) il présente par écrit au secrétaire général sa démission de l'Ordre, laquelle prend effet à la date où elle est acceptée par le gouverneur général;
 - (c) le gouverneur général prend une ordonnance révoquant sa nomination à l'Ordre.
- (2) Une ordonnance révoquant une nomination à l'Ordre prend effet à la date de l'apposition du sceau de l'Ordre.

ORDONNANCES

- 26. (1)** Le gouverneur général peut prendre des ordonnances concernant l'administration et les insignes de l'Ordre ainsi que la révocation de nominations.
- (2) Aucune ordonnance incompatible avec la présente constitution ne peut être prise.
- (3) Toute ordonnance entre en vigueur à la date de l'apposition du sceau de l'Ordre.

DEVISE

27. La devise de l'Ordre est : OFFICIUM ANTE COMMODUM.

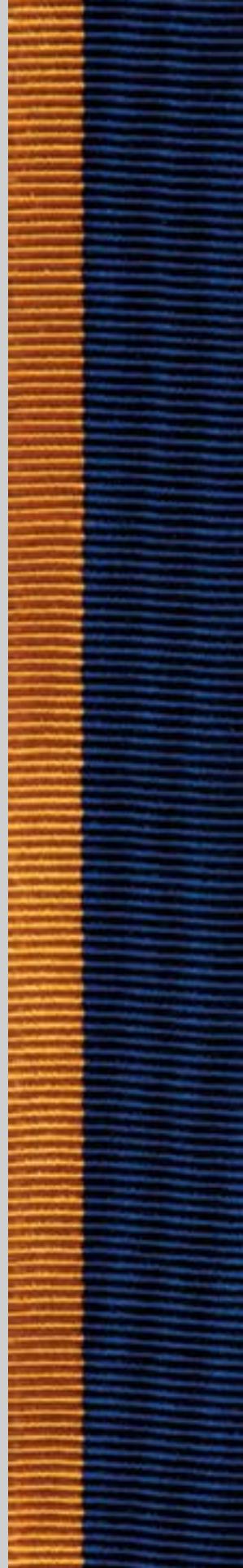
SCEAU

28. Le sceau de l'Ordre figure à l'annexe et est confié à la garde du gouverneur général.

POUVOIRS

29. La présente constitution n'a pas pour effet de restreindre le droit du gouverneur général d'exercer tous les pouvoirs de Sa Majesté concernant l'Ordre.

*Glossaire
des initiales
honorifiques*



Glossaire

AC	Compagnon de l'Ordre de l'Australie
ADC	Aide de Camp de Sa Majesté
AFC	Croix de l'Aviation
AK / AD	Chevalier/Dame de l'Ordre d'Australie
AOE	Ordre d'excellence de l'Alberta
BEM	Médaille de l'Empire britannique
CBE	Commandeur de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique
CC	Compagnon de l'Ordre du Canada
CD	Décoration des Forces canadiennes
CH	Membre de l'Ordre des Compagnons d'Honneur
CM	Membre de l'Ordre du Canada
CMM	Commandeur de l'Ordre du mérite militaire
COM	Commandeur de l'Ordre du mérite des corps policiers
CP	Membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada
CQ	Chevalier de l'Ordre national du Québec
CR	Conseiller de la Reine
CSM	Croix du service méritoire
CV	Croix de la vaillance
CVO	Commandeur de l'Ordre royal de Victoria
DFC	Croix du service distingué dans l'Aviation
DSC	Croix du service distingué
DSO	Compagnon de l'Ordre du service distingué
ÉC	Étoile du Courage
ED	Décoration d'efficacité
ÉVM	Étoile de la vaillance militaire

GBE	Chevalier/Dame Grand-Croix de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique
GC	Croix de George
GCL	Grand Compagnon principal de l'Ordre de Logohu
GOQ	Grand Officier de l'Ordre national du Québec
KG	Chevalier Compagnon de l'Ordre très noble de la Jarretière
KT	Chevalier de l'Ordre très ancien et très noble du Chardon
LVO	Lieutenant de l'Ordre royal de Victoria
MB	Médaille de la Bravoure
MBE	Membre de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique
MC	Croix militaire
MM	Médaille militaire
MMM	Membre de l'Ordre du mérite militaire
MOM	Membre de l'Ordre du mérite des corps policiers
MSM	Médaille du service méritoire
MVM	Médaille de la vaillance militaire
MVO	Membre de l'Ordre royal de Victoria
OC	Officier de l'Ordre du Canada
OM	Ordre du mérite ou Ordre du Manitoba
OMM	Officier de l'Ordre du mérite militaire
ON-B	Ordre du Nouveau-Brunswick
ONS	Ordre de la Nouvelle-Écosse
ONL	Ordre de Terre-Neuve-et-Labrador
ONZ	Membre de l'Ordre de la Nouvelle-Zélande
OOnt	Membre de l'Ordre de l'Ontario
QSO	Compagnon de l'Ordre du service de la Reine
VC	Croix de Victoria

*Renseignements
généraux*



ADDENDA

Ce qui suit est une correction apportée au texte du document original *L'Ordre du Mérite militaire* publié en 2012.

L'énoncé à la page 49 selon lequel la promotion du brigadier Jacques Dextraze en tant que Commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique (CBE) pour acte de bravoure était la seule admission ou promotion de ce genre est incorrect. On a découvert depuis qu'au moins une autre personne a été reconnue ainsi pour la même raison, soit le brigadier Frank Kitson, comme l'a signalé la *Gazette de Londres* le 15 février 1972.

ORIGINE DES PHOTOGRAPHIES

Sauf indication contraire, les images incluses dans le présent document appartiennent au ministère de la Défense nationale.

AUTRES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE PERTINENTS

The Beginner's Guide to Canadian Honours, M. Christopher McCreery, Dundurn Press, Toronto, 2008.

The Canadian Honours System, 2^e édition, M. Christopher McCreery, MVO, Dundurn Press, Toronto, 2015.

Canadian Orders, Decorations and Medals, 5^e édition, Médecin-commandant Francis John Blatherwick, CM, CD, The Unitrade Press, Toronto, 2003.

La Citation à l'ordre du jour, 1991-2016, MDN-DDHR, A-DH-300-000/JD-005, 2016.

La Croix du service méritoire, 1984-2014, MDN-DDHR, A-DH-300-000/JD-004, 2014.

La Décoration des Forces canadiennes, M. Christopher McCreery, MVO, MDN-DDHR, A-DH-300-000/JD-002, 2010.

Disposition des ordres, décorations et médailles (affiche), MDN-DDHR, A-DH-300-000/DA-002, le 1^{er} septembre 2013.

Distinctions honorifiques canadiennes conférées aux membres des Forces canadiennes, MDN-DDHR, A-DH-300-000/JD-001, 2011.

Distinctions honorifiques et reconnaissance pour les hommes et femmes des Forces armées canadiennes, MDN-DDHR, A-DH-300-000/AF-001 à 009, 2008-2016.

Instructions sur la tenue des Forces canadiennes, A-DH-265-000/AG-001.

Manuel sur la politique en matière de distinctions honorifiques des Forces canadiennes, A-DH-300-000/AG-001.

La Médaille du service méritoire, 1991-2016, MDN-DDHR, A-DH-300-000/JD-006, 2016.

L'Ordre du mérite militaire, M. Christopher McCreery, MVO, MDN-DDHR, A-DH-300-000/JD-003, 2012.

REMERCIEMENTS

Le présent document a été préparé par la Direction - Distinctions honorifiques et reconnaissance du ministère de la Défense nationale.

Auteur:

Le lieutenant-colonel Carl Gauthier, MMM, CD

Registre, révision et statistiques:

M^{me} Louise Côté, CD

M^{me} Brigitte Bourdages

Équipe de production

(images, révision, passation des marchés et coordination générale):

M^{me} Anna Laperle

M. Patrick James Berrea, MSM, CD

Le bombardier-chef Jonathan Richard Loepky, CD

La Direction des distinctions honorifiques et de la reconnaissance souhaite remercier le bureau et les personnes ci-dessous, qui ont fourni de l'aide, de l'information ou des images pour la production du présent document:

La Chancellerie des distinctions honorifiques, Bureau du secrétaire du gouverneur général, tout particulièrement M. James Picken, CD, qui a joué un rôle essentiel dans l'établissement du registre;

L'Unité de soutien des Forces canadiennes (Ottawa)

M. Christopher Paul McCreery, MVO